

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 40 (1931)
Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER HOTEL-REVUE

REVUE SUISSE DES HOTELS

N° 35
BASEL, 27. August 1931

N° 35
BALE, 27 août 1931

INSERATE: Die einspaltige Nonparellezeile oder deren Raum 45 Cts. Reklamen Fr. 1.50 per Zeile. Bei Wiederholung entsprechender Rabatt.

ABONNEMENT: SCHWEIZ: jährl. Fr. 12.—, halbj. Fr. 7.—, vierteljährlich Fr. 4.—, monatlich Fr. 1.50. Zuschlag für Postabonnemente 30 Cts. AUSLAND: bei direktem Bezug jährlich Fr. 15.—, halbj. Fr. 8.50, vierteljährlich Fr. 5.—, monatlich Fr. 1.80. Postabonnemente: Preise bei den ausländischen Postämtern erfragen. Für Adressänderungen ist eine Taxe von 30 Cts. zu entrichten.

Organ und Eigentum
des Schweizer
Hotellier-Vereins



Organe et propriété
de la Société Suisse
des Hôteliers

Erscheint jeden Donnerstag
mit illustrierter Monatsbeilage:
„Hotel-Technik“

Vierzigster Jahrgang
Quarantième année

Paraît tous les jeudis
avec Supplément illustré mensuel:
«La Technique Hôtelière»

ANNONCES: La ligne de 6 points ou son espace 45 cts., réclames fr. 1.50 par ligne. Rabais proportionnel pour annonces répétées.

ABONNEMENTS: SUISSE: douze mois fr. 12.—, six mois fr. 7.—, trois mois fr. 4.—, un mois fr. 1.50. Abonnements par la poste en Suisse 30 cts. en plus. Pour l'ÉTRANGER abonnement direct: 1 an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr. 50; 3 mois, 5 fr.; 1 mois, 1 fr. 80. Abonnement à la poste: demander le prix aux offices de poste étrangers. Pour les changements d'adresse il est perçu une taxe de 30 centimes.

Postcheck- & Giro-
Konto No. V 85

Redaktion u. Expedition: Aeschengraben No. 35, Basel
Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: Dr. Max Riesen

TELEPHON
Safran No. 11.52

Rédaction et Administration: Aeschengraben No. 35, Bâle
Druck von Emil Birkhäuser & Cie., Basel

Compte de chèques
postaux No. V 85



Todes-Anzeige

Den verehrlichen Vereinsmitgliedern
machen wir hiemit die schmerzliche Mit-
teilung, dass unser Passiv-Mitglied

Herr

Alberto Moranzoni

Direktor des
Grand Hôtel & des Iles Borromées
Stresa (Italien)

am 14. August an einem Schlaganfall
verschieden ist.

Indem wir Ihnen hievon Kenntnis
geben, bitten wir, dem Verstorbenen
ein ehrendes Andenken zu bewahren.

Namens des Zentralvorstandes
Der Zentralpräsident:
Dr. H. Seiler.



Verdienstmedaillen an Hotelangestellte

Die verehrl. Mitglieder werden hiemit
ersucht, uns Bestellungen, deren Ausführung
auf Saisonschluss gewünscht wird,
rechtzeitig aufzugeben.

Zentralbureau S. H. V.

Auskunftsdiens über Reise- bureaux u. Annonces-Acquisition

Vangalen's Hollandsch-Vlaamsch Reis-
bureau, Antwerpen.

Die soben eingetroffenen Auskünfte über
dieses Unternehmen lauten ganz ungünstig,
weshalb wir unsern Mitgliedern empfehlen müssen,
von jeder Geschäftsverbindung abzusehen. Die
Möglichkeit, dass es sich um den gleichen Van
Galen handelt, der unter der Firma „Reisebureau
Holland & Holl. Ind. Indies“ dieses Frühjahr von
Luzern und Zürich aus eine Anzahl Hoteliers
beschwindelte und den die Luzerner Polizei so
leichtin ihren Fingern entschlüpfen liess, ist
nicht von der Hand zu weisen. Der Inhaber des
Antwerpener Bureaus, Holländer, geb. ca. 1896,
ist nämlich erst seit 5. August 1931 in Antwerpen
niedergelassen und soll sich vorher in andern
Ländern, zuletzt in Deutschland aufgehalten
haben. Wir werden die Sache weiter verfolgen.

Reisebureau Ryanways Ltd.

Scptre House, 169, Regent Street,
London W. 1.

Wie uns von informierter Seite mitgeteilt
wird, hat das in der Überschrift genannte Unter-
nehmen Bankrott gemacht.

The Mayflower Travel Bureau.

Carlisle House, 8, Southampton Row,
London W.C. 1.

Wir werden ersucht, darauf aufmerksam zu
machen, dass dieses Unternehmen in keinerlei
Beziehung steht zur Firma Mayflower Tours,
Paris, 2 rue de l'Échelle, gegen die wir in
No. 26 vom 25. Juni abhin eine Warnung er-
lassen mussten.

Aufhebung der deutschen Ausreisegebühr

Die Zeitungsleser wurden letzten Montag
früh von der erfreulichen Nachricht über-
rascht, die beklagenswerte Verordnung betr.
die Ausreisegebühr sei vom deutschen Reichs-
kabinett in seiner Sitzung vom 22. August
aufgehoben worden mit Wirkung vom Mitt-
woch, den 26. August an.

Eine Begründung der Ausserkraftsetzung
der Verordnung gibt die Reichsregierung
nicht. Die Tatsache aber, dass die allseitig
angefochtene Gebühr 5 Wochen vor dem
ursprünglich vorgesehenen Ablauf wieder
beseitigt wurde, gibt unserer Ansicht recht,
dass die Verordnung an der Macht der
Verhältnisse scheitern würde, nachdem
sie, ohne dem innerdeutschen
Fremdenverkehr viel zu nützen, von den
benachbarten Reiseländern als Schädigung
empfunden wurde. Wir haben uns zu
diesem Punkte hier mehrfach geäußert
und verzichten daher auf weitere polemische
Äusserungen. Immerhin kann doch der
Gedanke nicht unterdrückt werden, dass
die Verordnung über die Ausreisegebühr
kein Ruhmesblatt bildet für die deutsche
Staatskunst.

Wenn auch die Beseitigung der Aus-
reiseperrse erst am Schlusse der Haupt-
reiszeit eintritt und daher in diesem Jahr
eine wesentliche Gutmachung der unserem
Fremdenverkehr zugefügten Schäden wohl
kaum noch zu erhoffen ist, so wird der
neue Beschluss der Reichsregierung in schwei-
zerischen Reiseverkehrskreisen doch mit
grosser Genugtuung aufgenommen. In erster

Linie vom Standpunkte der Internationalität
und Freizügigkeit im Fremdenverkehr aus
und sodann mit Rücksicht auf unsere Nach-
kurgebiete. Nachdem die Verordnung gegen
den Willen ihrer Urheber die Bedeutung
und Notwendigkeit allseitig guter Bezie-
hungen im internationalen Reiseverkehr mit
aller Klarheit unter Beweis gestellt hat,
darf der Erwartung Raum gegeben werden,
die durch die Verordnung herbeigeführten
Schädigungen mögen bald überwunden und
die zerrissenen Fäden wieder fester geknüpft
werden als je zuvor. Da die Aufhebung der
Verordnung auf den Beginn der Herbst-
saison fällt, ist des weitern die Hoffnung
erlaubt, der während 4 Wochen lahmegelegte
Reisebesuch aus Deutschland möge erneut
einsetzen und unserer Hotellerie zu einem
befriedigenden Nachsaisongeschäft verhel-
fen. Womit einige der schlimmsten Folgen
des Besuchsausfalles in den Hochsommer-
monaten noch gemildert werden könnten.

Im übrigen geben wir der ferneren
Hoffnung Ausdruck, die Erfahrungen mit
der deutschen Ausreisegebühr zeitigen all-
überall die Lehre, dass man bei den engen
Wechselbeziehungen der Weltwirtschaft auch
die Gesetze der Internationalität im Frem-
denverkehr nicht leichtfertig verletzen kann,
ohne auf Gegenwehr zu stossen und wert-
volle Sympathien aufs Spiel zu setzen. Die
Erkenntnis von dieser Tatsache sollte nach-
gerade Gemeingut aller am Weltreiseverkehr
interessierten Völker und Kreise gewor-
den sein.

Preisabbau und Gestehungskosten

Die schweizer. Hotellerie hat gegenwärtig
nicht gute Tage. Trotzdem sie durch die
Wirtschaftskrise und den daraus resultieren-
den Niederbruch des Reiseverkehrs schwere
Schädigungen erlitten, sowie zufolge der
hohen Lebenshaltungskosten in unserem
Lande ohnehin eine schmale Gewinnmarge
aufzuweisen hat, gibt es merkwürdigerweise
immer noch Leute, die ihr weitere Opfer
zumuten. So begegnet man neustens in der
Presse wieder Artikeln, die dem Gastgewerbe
mit aller Entschiedenheit die Notwendigkeit
eines sofortigen Preisabbaues nahelegen und
dabei gleichzeitig an unserem Erwerbszweig
in einer Form Kritik üben, die sehr wenig
Sachkenntnis und noch weniger Verständnis
für die Notlage verrät, die über unsern
Berufsstand hereingebrochen ist.

Unter dem Stichwort „Unsere Hotel-
Misere“ bringen z. B. die „Schweizerischen
Blätter für Handel und Industrie“ eine
Zuschrift, die unter Berufung auf die volle
Besetzung der sogenannten „Fressbädi“
in der Preislage von Fr. 6.— bis 8.— und
unter Verweis auf die ungenügende Frequenz
der Betriebe mit höhern Preissätzen allen
Ernstes die These vertritt, die Hotels sollten
auf der ganzen Linie mit ihren Preisen
herunter, denn Pensionspreise von Fr. 9.—
bis 10.— stünden nicht mehr im Einklang
mit der heutigen Wirtschafts- und Könnten
vom Mittelstand einfach nicht mehr be-
stritten werden. Nach solchen Gedanken-
gängen zu schliessen, scheint offenbar der
Verfasser jenes Aufsatzes der Meinung zu
sein, die schweizer. Hotellerie habe es nur
mit Gästen aus dem Mittelstand zu tun,
oder sollte nur solche aufnehmen, womit
er selbst den Beweis erbringt, dass er vom

Wesen und der Struktur unseres Fremden-
verkehrs und von der Zusammensetzung
unserer Hotelklientele nur ganz verschwom-
mene Ansichten besitzt. Wir möchten ihm
daher empfehlen, gelegentlich einmal einige
Wochen dem Studium des tiefern Wesens
der Hotellerie und ihrer Zusammenhänge
mit der allgemeinen Volkswirtschaft zu
widmen und sind überzeugt, dass er dann
seine weltfremden Ideen sehr rasch über
Bord werfen sowie dem Gastgewerbe etwas
mehr Gerechtigkeit widerfahren lassen dürfte.

Einen Aufsatz ähnlichen Charakters
brachte dieser Tage auch die „Neue Berner
Zeitung“ unter dem Titel „Ein Sommer des
Missvergnügens, ein Wort an die Hotellerie“.
Einleitend werden darin die Schwierigkeiten
erörtert, von denen unser Berufszweig gegen-
wärtig heimgesucht wird, sodann dessen
Bedeutung für die schweizer. Handelsbilanz
unterstrichen und betont, von der Krise
werden auch die Transportanstalten mit-
betroffen. Weiter wird so nebenbei be-
merkt, dass es an der Hotellerie liege, wenn
das Interesse der Landwirtschaft für sie
nicht so reger sei, wie es sein könnte; im
fernern an der Hotellerie als Luxusgewerbe
genörgelt und die Gäste der Erstklasshotels
in unnobler Weise als wenig sympathische
Typs des Schieber- und Kriegsgewinnlertums
bezeichnet. Die Preispolitik unserer Hotel-
lerie sei unglücklich, die Mahlzeiten und
Menus zu umfangreich. Sie habe es nicht
verstanden, die Schweizerkundschaft in an-
gemessener Zahl heranzuziehen und in dieser
und anderer Hinsicht schwere Fehler be-
gangen. Den Schlussatz des Artikels
bildet endlich die Bemerkung: Das Hotel-
gewerbe muss aufhören, ein Luxusgewerbe
zu sein — dann ist ihm geholfen! Bums!!

Also auch hier wird das Mittelstands-
hotel quasi in den Himmel erhoben und dem
Luxushotel als überflüssiger Spielart des
Gastgewerbes die Existenzberechtigung ab-
gesprochen, immer im Zusammenhang mit
der Forderung eines Abbaues der Hotel-
preise. Glücklicherweise ist der Artikel
nicht ohne Antwort geblieben, sondern in
einer W. M.-Zuschrift aus Interlaken Ge-
werbekreisen in einer Form widerlegt worden,
die Hand und Fuss hat und den Kreisen um
die „Neue Berner Zeitung“ herum zu nähe-
rem Studium bestens empfohlen werden
kann. In diesem W. M.-Artikel wird zu-
nächst unter Bezugnahme auf den Platz
Interlaken der Nachweis geleistet, dass auf
die erstklassigen Häuser nicht mehr als
15 Prozent der dortigen Gastbetten ent-
fallen und ähnlich dürften die Verhältnisse
wohl auch an andern Fremdenplätzen liegen.
In der Tat besteht denn auch in der Schweiz
für jegliche Borse, auch die bescheidene,
eine reichliche Auswahl an geeigneten Gast-
stätten und Aufenthaltsorten. Im weitern
widerlegt der Artikel den Vorwurf der zu
hohen Hotelpreise und klärt die Leser auch
bezüglich der Vereinfachung der Mahlzeiten
auf, indem er auf die Tatsache verweist,
dass sich eine Grosszahl von Hotels hin-
sichtlich der Menus auf die moderne Lebens-
weise einstellte und die Hotellerie überhaupt
im à la carte-Service jedem Gast die ge-
wünschte Speise zur Verfügung hält. Nach
einer Orientierung über die Unterschiede
bezüglich der Preisgestaltung von Sommer-
und Winterhotels, deren grösserer Aufwand
auf höhere Preise bedingt, schliesst der
Artikel mit der Feststellung, der Rat, die
Saisons zu verlängern, sei vollends überflüs-
sig, denn an dahinzielenden Versuchen habe
es seit Jahrzehnten nicht gefehlt.

Soweit in kurzem Auszuge die Ausein-
dersetzung in der „Neuen Berner Zeitung“.
Was uns an deren Kritik besonders auffällt,
ist die Tatsache, dass darin das Hauptmo-
ment, das zur Beurteilung der Preisgebung
in der Hotellerie von ausschlaggebender
Bedeutung ist, vollständig außer Acht ge-
lassen wird. Wir meinen die hohen Lebens-
haltungskosten in unserem Lande, ver-
ursacht durch unsere Wirtschaftspolitik mit
Einfuhrverboten, Einfuhrbeschrän-
kungen und Schutzzöllen auf allerwich-
tigsten Bedarfsartikeln der Hotellerie. Die
Schweiz hat z. B. die höchsten Fleisch-
preise der ganzen Welt, die sich übrigens
auch intern 40 Prozent über dem all-
gemeinen Nahrungskosten-Durchschnitt be-
wegen. Wie keinem einsichtigen Menschen
gesagt zu werden braucht, sind auch die
Preissätze der Hotels durch die ausser-
ordentlich hohen Gestehungskosten be-
dingt und es kann an eine Herabsetzung
speziell der Minimalpreise, die sich hart an
der Grenze der Wirtschaftlichkeit der Hotel-
betriebe überhaupt halten, für solange nicht
gedacht werden, als es nicht gelingt, durch
einen allgemeinen Preisabbau die Ge-
stehungskosten auf ein vernünftiges Mass
zu beschneiden.

Den Kritikern der Hotellerie möchten wir
nahelegen, den Hebel einmal bei diesem
Punkte anzusetzen. Man verschaffe den
Hotels billigere Bezugsmöglichkeiten
zur Deckung ihres Bedarfes an Fleisch,
— des Hauptartikels der Küche — und
beseitige damit das Haupthindernis einer
Reduktion ihrer Preise. Diese Anregung
sei all den für unsere Wirtschaftspolitik
verantwortlichen Kreisen und Instanzen drin-
gend ans Herz gelegt; ihre Verwirklichung
liegt auf der Linie jener Entwicklung, die
im Ausland, d. h. auf dem Weltmarkt,
bereits zu starken Preisabbau-Massnahmen
geführt hat und sie würde auch bei uns zur

Sorge: steht unsere Küche diese Saison auf der Höhe der Zeit und kann sie den Anforderungen verwöhnter Gäste gerecht werden?

Nach der Installation von Fahrstühlen, Zentralheizungen, laufendem Wasser, Bädern, Telefon, Lichtsignalen, à part Table d'hôte an kleinen Tischen, Hallen usw. hat sich wohl mancher Hotelier die bange Frage gestellt:

Was kommt nun daran, was ist das Nächste, das von uns gefordert wird?

Die Antwort wird uns an der HYSPA lächelnd gegeben: Mit zwei Menüs, eines nach der alten Zubereitungsweise und ein Reformmenu. — Man wird sich heute noch in vielen Häusern dagegen sträuben, aber kommen wird es. Bereits haben etwa 100 Hotels der Aufforderung des Zentralbureau des S. H. V. Folge geleistet, Hotels, welche neben der französischen Küche Diätische und Rohkostküche führen.

Wir stellten oben die Frage, wie die Hotellerie der Reformbewegung begegnen könne, um sich deren Lehren zunutze zu machen:

Durch Studium der neuzeitlichen Ernährungsbestrebungen.

Durch Schaffung eines Stabes von Küchenpersonal, männliches und weibliches, das die Reform ebenfalls studiert und gewillt ist, sich umzustellen und neben der alten Kochform die neue zu betreiben, um im Bedarfsfall jedem Wunsche der Gäste genügen zu können.

Durch geeigneten Unterricht in den Fachschulen des S. H. V., der U. H., durch Kurse in den gewerblichen Fortbildungsschulen für Köche, Köchinnen und Kellner, Gouvernanten usw. Diese Kurse sollen von Fachlehrern im Verein mit Ärzten, welche die Ernährungsreform als besonderes Studium betreiben, gegeben werden; Theorie und Praxis sollen Hand in Hand gehen. — Hierbei stellt sich neuerdings eine Forderung, die ich anlässlich meines Berichtes über die Internationale Kochkunstausstellung in Frankfurt a. M. 1925 gestellt habe: Die Hotellerie hat ein Interesse daran, dass in unseren Spitätern inskünftig nur noch Köche zur Führung der

Spitalküchen eingestellt werden. Es wird dies ein Ansporn sein, um die Köcheschaft an der Ernährungsreform zu interessieren. Wohl an allen Fremdenplätzen und in den Städten werden die Herren Hoteliers mehr oder weniger Einfluss auf die Besetzung und Vergebung solcher Stellen haben. Es sind dies Posten, die sich besonders für ältere Köche mit Familien eignen. Heute haben noch wenige Spitäler gelernte Köche als Küchenleiter. Ich wage zu behaupten, dass in den wenigsten Spitätern in unserem Lande herum der Reform nachgelebt wird, und dass die Ernährungsweise an vielen Orten der Reform direkt zuwider geführt wird. Die Schuld mag nicht überall an den Ärzten, sondern an den Aufsichtsorganen liegen. (Stadttrat, Gemeinderat und bezügl. Kommissionen und am Sparsystem.)

Durch Bekanntgabe in allen Publikationen der Hotels, dass der Ernährungsreform Rechnung getragen wird und der Gast die Wahl habe zwischen dem Tagesmenu und einem Reform-Menu. Letzteres dürfte nach einem bestimmten Wochen- oder Monatsplan, je nach Saison, ausgeführt werden, welches genügend Abwechslung bringt. Durch Anschlag oder Aufschrift auf den Menüs sollte den Gästen bekanntgemacht werden, dass die Wahl des Menüs frühzeitig vom Gast bekanntgegeben wird, damit sich die Hotelküche einrichten kann. Abweichungen vom Reform-Menu nach Laune des Gastes sollen extra bezahlt werden, wie Abweichungen vom Tagesmenu mit französischer Küche.

(Fortsetzung folgt)

Kellerkalender im Herbstmonat

Von Theodor Bucher, Luzern

(Nachdruck verboten)

Bald steht der „Wümmet“ vor der Türe. In Betrieben, wo man die Schweizer Weinspezialitäten noch als Saft vom Weinbändler oder Weinbauer bezieht, rüsst sich der Kellermeister, der meistens bei der Lese mithilft, zum Empfang des stürmischen Jungen. Was soll aus dem 1931er Kinde werden? In jedem Falle ist es nicht nur wert, recht behutsam aus den Wintern gehoben, sondern es soll auch seiner Jugendziehung Liebe und Aufmerksamkeit geschenkt werden. Wenn ein Kindechen schon

halb verdorben dem Lehrer und Erzieher zugeführt wird, hat derselbe, so er einen wackeren Bäcker aus ihm machen soll, doppelte Mühe. So ergiebt es dem Kellermeister, wenn ihm der „Junge“ mit allerlei bösen Keimen zur Erziehung zugewiesen wird. Er weiss das, darum kümmert er sich schon früh am Leseorte um die Gänge, die im Herbstgold zur Süsse reifen. Noch immer hapert es bei den Weinbauern. Sie haben zwar Kurse und Weinschulen, aber meistens wird nichts geändert und nichts gelernt. Der Schlenker ist immer noch ein Feind unserer Schweizer Weine. Das wissen die uns wohlmeinenden Fachmänner, die bei gewissen Weinbauern immer wieder zum Fenster hinausreden und mit alten bewährten und neueren, ebenfalls als gut befundenen Theorien sich die Finger wundschreiben.

Selbst auf die Gefahr hin, längst Gesagtes zu wiederholen, will der alte Praktiker auf die Leszeit hin einiges aus seinem Notizbuch hervorholen, für alle diejenigen, die es hören wollen.

1. Wümmet nicht zu früh! Das Traubengut soll ihr nicht, wie die Gemischthändler ihre Ware, als „Primeurs“ auf den Markt bringen. Schon vielfach ist es vorgekommen, dass Weinbauern, die zu früh gelesen haben, ihre Weine später schlecht verkaufen konnten, weil sie eben nicht gut waren. Die Weinbereiter sollen sich, wenn es die Witterungsmöglichkeiten erlauben, von dem Grundsatz leiten lassen: Wir lesen einfach nicht, bis unsere Trauben vollreif geworden sind.

2. Beschäftigt euch stets mit den heute so auf der Höhe stehenden Witterungsprognosen, die von der meteorologischen Station in Zürich stets gewissenhaft durch das Radio mitgeteilt werden. Oft genügen ein bis zwei schöne Herbsttage, um die Lese merklich zu verbessern.

3. Bedenket, dass ein guter Herbstbertrag nicht zuletzt durch rechtzeitige Bekämpfung der Schädlinge und Krankheiten, gute Bodenbearbeitung und richtige Düngung mit vorgereinem Kuhmist beeinflusst wird.

4. Wümmet die tiefer hängenden Trauben vor vorzeitiger Fäulnis und vor Erdbeschmutzung durch Heben der Bogen und Unterhöhnung.

5. Macht euch die Wohltat einer Vorlese der Trauben, die zu faulen beginnen, zunutze. Entfernt man die faulenden Trauben rechtzeitig, so können die gesunden Trauben noch entsprechend weiter ausreifen und auch günstigere Witterungsverhältnisse eintreten.

6. Lasst die Vorlesträuben sofort abpressen und den Saft in stark mit Schwefelschnitten eingebraute Fässer bringen, wo er den Schmutz und andere feste schädliche Trübstandteile absetzt und klar wird.

7. Der ob diesem Satz klar gewordene Saft kann dann zur Zeit der Hauptlese abgehoben und mit dem Hauptquantum vereinigt werden.

8. Lesegeschirre, Bütten und Ständen müssen nach jeder Benützung mit der Bürste gereinigt und mit 2%iger wässriger Lösung schweflicher Säure nachgespült werden. Dadurch wird auch der letzte, dem Wein schädigende Organismus abgetötet. Gerade diese ungerinigten Herbstgeschirre sind die Brutstätten des so gefährlichen Essigstiches, was heute noch nicht überall begriffen werden will.

9. Schützt die gelesenen Trauben vor Luftberührung und direkten Sonnenstrahlen. Nichtbeachtung dieser Vorsichtsmassregel rächt sich

später durch Oxydation (Braunwerden) der Weissweine.

10. Probieret einmal, einem allzu zarten Weimost vor der Gärung per Hektoliter etwa 5–10 kg gesunde, vollreife, gemahlene Trauben beizusetzen, und ihr werdet nicht nur eine flotte Gärung erzielen, sondern auch einen luftbeständigeren, reineren Wein erhalten.

11. Lasst bei der Gärung die Temperatur nie zu hoch steigen; stimmt dieselbe unter Umständen durch Zusatz von kühlerem Weimost herunter.

12. Es ist nun nicht gesagt, dass jeder Kellermeister diese bewährten Regeln unbedingt wissen muss; aber wie oft ist schon mancher in den Fall gekommen, im Verkehr bei direkten Weinkunden die Leute zu belehren und aufzuklären. Ein reiches Fachwissen ist auch in diesem Falle eine Macht.

† Cav. Alberto Moranzoni

Von Stresa kommt die Trauerbotschaft vom Tode des Cav. Alberto Moranzoni, langjähriger Direktor des Hotel des Iles Borromées in Stresa, der Freitag, den 14. August, unerwartet schnell einem Schlaganfall erlegen ist.

Der Verstorbene, ein überaus tüchtiger, in weiten Kreisen, auch über die Grenzen seines Heimatlandes hinaus bekannter Fachmann, erfreute sich seines lebenswürdigen, fröhlichen und edlen Charakters wegen allgemeiner Beliebtheit und in seiner Familie, welcher er ein herzenguter Gatte und Vater war, sowie in seinen Bekanntenkreisen eine unersetzliche Lücke zurück. — Die Hotels, in denen er gewirkt hat, wie Royal-Sanremo, Hotel Splendide-Lugano, Palazzo Hotel-Varese, Grand Hotel des Iles Borromées-Stresa, hat er durch seine weitreichende Intelligenz, künstlerische Veranlagung und allgemeine Tüchtigkeit mit grossem Erfolg auf die Höhe gebracht. Seinen zahlreichen Gästen, welche ihn alle seines anziehenden Wesens halber verehrten, bleibt er in ewiger Erinnerung. Seine Untergebenen, welche er mit unachamen Taktgefühl zu leiten wusste, waren ihm alle in Treue und Liebe zugetan; denn er war ihnen ein vorzüglicher Berater und half vielen zu ehrenvoller Existenz. — Als Mitglied des S. H. V. nahm er mit grossem Interesse an dessen Vereinigungen teil und gewann dabei sofort aller Sympathie.

Da Herr Moranzoni's Kräfte in den letzten Jahren durch Schlaganfall abnahmen, war er gezwungen, sich mehr und mehr vom Geschäft zurückzuziehen und etwas auszuspannen, jedoch nicht ohne seine leitende Übersicht abzugeben, und bekleidete er, als Muster äusserster Gewissenhaftigkeit, seinen verantwortungsvollen Posten bis zum letzten Augenblick. Da er nach

LAUSANNE OUCHY

HOTEL BALMORAL
maison confortable sous tous rapports
dès le 15 août dirigé par
Mr. G. Baudenbacher-Büchi

Briefpapier so billig!



Kochherde
GEBR. KREBS
OBERHOFEN
THURNESEE

Für **12 Franken**
liefern franko gegen Nachnahme netto
8 Kilo flüssige Toiletteflüssigkeit
sehr ausgiebig, leicht schäumend, mit erfrischendem Duft, für Seifenspender
Bergmann & Co. A. G., Zürich 30

Insertieren bringt Gewinn!

Tafel- und Lagerobf
sorgfältig gepflegt, nach Qualität und Grösse sortiert, liefert in Harassen von 50 und 25 kg franko jede Station.
Klingler-Mäder, Schlossgut Riesegg bei Staad (Rorschach)



BUCHANAN'S
"BLACK & WHITE"
WHISKY
AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE
FRED. NAVAZZA - GENÈVE

Erstklassige sanitäre
Hotel-Installationen
erstellt
X. BISSIG - MAIHOF - LUZERN

Auf jeden Tisch gehört
LEA & PERRINS
SAUCE
die echte Worcester-Sauce
Generalvertrieb für die Schweiz
GUSTAV GERIG
Zürich, Kaspar-Escher-Haus

FLORENZ
Florence - Washington Bristol
Familien-Hotel I. Rang
Am Lung'Arno. Das ganze Jahr geöffnet.
H. P. Arquin, Propr., Dir. M. S. H. V.

Hotel in Paris
in bester Lage, bei der grossen Oper, neben den grossen Kaufhäusern, 100 Betten, Lift, Zentralheizung, Starkstromleitung, im Parterre wird ein modernes Restaurant betrieben (2,000,000 fr. Jahresumsatz, steigend), ev. auch zu vergeben zu verkaufen oder zu vermieten.
Auch Tausch gegen gleichwertiges Objekt mit gesicherter Mindestverzinsung in der Schweiz. Offerten an: The Central European Inv. Co., 47, Avenue d'Iéna in Paris.

Zu verkaufen wegen Krankheit in der Familie
Hotel-Restaurant
an bester Verkehrslage des Zürichsees, wohl eines der schönsten Geschäfte dieser Grösse. Rendite wird nachgewiesen. Gute Kapitalanlage. Antritt n. Wunsch. Kaufpreis, inkl. Hotelmobiliar, Fr. 345,000.—. Notwendiges Kapital Fr. 110,000.—. Agenten verhalten. Diskretion wird verlangt und zugesichert. Offerten unter Chiffre AH 2629 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Wir vermindern Ihre Unkosten,
indem wir Ihren Teppichen und Läufern längere Lebensdauer geben!

Unsere Reparatur-Werkstätte für mechanische und Orientteppiche besteht seit über 20 Jahren, ist vorbildlich eingerichtet, arbeitet mit minimalem Spesen und führt vorteilhaft auch schwierige Reparaturen kunstgerecht aus. Duzende von Hotelreferenzen z. Verfügung.
Verbindliche Kostenvoranschläge.



Schuster
Schuster & Co., St. Gallen-Zürich

Ich komme
überall hin, um Abschlüsse, Nachtragungen, Neueinrichtungen, Inventuren zu besorgen u. Bücher zu ordnen
Emma Eberhard
Bahnhofstrasse 100, Zürich
Telephon Kloten Nr. 37
Revisionen - Expertisen

Walliser-Weine
Auskunft: Office cantonal de l'Union des Négociants en Vins du Valais, Sion.

National-Kassen (occas.)
weit unter Preis verkauft mit aller Garantie u. Zahlungsart.
Eigene Reparaturwerkstatt mit Rollschneiderei
M. Sing, Zürich
Klosterstrasse 15
Telephon 44.52

BADEN
Bad-Hotel Bären
Drei Quellen und Bäder im Hause. Immer offen.
Famille K. Gugolz-Gyr.
Angehrner Kuraufenthalt.

Von strebsamen Fachleuten wird vorzugsweise in Bern, Basel, Zürich oder Luzern ein mittleres
Hotel-Restaurant
evtl. auch grösseres Restaurant allein zu kaufen gesucht. Nur nachweisbar rentable Geschäfte. Grosse Anzahlung. Offerten mit Photos und äusserster Preisangabe erbeten unter Chiffre UR 2628 an Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Am Zürichsee
direkt bei Hafen und Bahn, ist ein bestbekanntes
Hotel-Restaurant
mit Saal, Terrasse etc. zu verkaufen. Viele Passanten, Reisende, Autos, Platzhundschaft. Bedeut. Umsatz. Mässige Anzahlung, Hervorrag. Gelegenheit für Küchenchef oder Restaurateur. Offerten unter Chiffre M. O. 2624 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.
Locarno
zentrale Lage
Pension-Restaurant
mit Garten, 9 Zimmer, 14 Betten, Bad, Billard etc. zu vermieten.
Sich wenden an: Wwe. Mainardi, Locarno.

Rohrmöbel
Feste Ausreichung
fabrik seit 1884
Cuenin-Hüni & Co.
Rohrmöbelfabrik Kirchberg (Kilber) (Basel)
Zürich
Büggli (Basel)



Médailles de mérite pour les employés d'hôtel

Les membres de la Société sont très de nous transmettre à temps les commandes dont ils désirent l'exécution pour la fin de la saison.

Bureau central de la S. S. H.

L'abrogation de la taxe des cent marks

Les lecteurs des quotidiens auront été agréablement surpris lundi matin en apprenant que la regrettable ordonnance sur la taxe de sortie a été abrogée par le gouvernement du Reich dans sa séance du 22 août. La trop fameuse taxe n'est plus perçue depuis le mercredi 26 août.

Le gouvernement allemand n'indique pas les motifs de sa décision. Mais le fait que la taxe tant critiquée a été supprimée cinq semaines avant l'expiration de son délai de validité justifie l'opinion que nous avions émise, à savoir que l'application de l'ordonnance échouerait par la force même des circonstances, sans avoir été d'une grande utilité au mouvement touristique en Allemagne et après avoir suscité simplement le mécontentement des pays lésés. Nous nous abstenons de nouvelles polémiques à ce propos. Il nous semble permis de dire toutefois que la taxe des cent marks n'a rien ajouté au bon renom du tact politique allemand.

Bien que l'abrogation de l'ordonnance sur la taxe de sortie se soit produite seulement à la fin de la haute saison et qu'elle ne puisse plus guère réparer par conséquent les dommages causés à nos industries touristiques, elle a provoqué dans nos milieux suisses du trafic et du tourisme une grande satisfaction. En premier lieu parce qu'elle est pour ainsi dire une reconnaissance du fait que le tourisme est avant tout international et ne peut absolument pas s'accommoder des entraves de frontières. Bien malgré les promoteurs de la taxe, l'ordonnance a démontré nettement et clairement, en effet, l'importance et la nécessité des bons rapports internationaux dans le domaine du tourisme. En second lieu, parce que l'abrogation sera vraisemblablement favorable quand même à nos stations d'arrière-saison. Il faut espérer que les pertes subies à la suite de l'ordonnance se répareront petit à petit et que les liens rompus momentanément se rétabliront dans toute leur force précédente. On peut s'attendre maintenant à ce que le mouvement touristique d'Allemagne en Suisse, presque suspendu pendant les quatre semaines de la haute saison, reprendra cet automne d'une manière satisfaisante. Ce résultat adoucira dans une certaine mesure l'amertume provoquée par l'absence, cet été, de la clientèle allemande.

La durée éphémère de l'ordonnance des cent marks doit être une leçon: les rapports toujours plus étroits entre nations créés par l'économie publique mondiale ne permettent pas de violer à la légère le principe de l'internationalisme du grand tourisme sans provoquer de dangereuses réactions et sans mettre en péril des sympathies pourtant précieuses. Cette leçon doit profiter, dans tous les pays, à tous les milieux intéressés au mouvement touristique et surtout aux milieux gouvernementaux.

Une question d'actualité

Les prix applicables aux voyageurs de commerce

On nous écrit du Valais:

Voilà une question qui a déjà fait grisonner bien des cheveux sur la tête des hôteliers. Mais ces cheveux n'auraient pas blanchi si l'on observait partout les principes de la solidarité et de la bonne entente.

Aujourd'hui, nous saluons avec plaisir le résultat des pourparlers entre la Société des voyageurs de commerce et la Société suisse des hôteliers. Nous accorderons donc aux voyageurs de commerce de meilleures chambres au tarif minimum, ainsi que les «Tagesraten» sous forme d'un escompte de 10% si les repas sont pris dans l'hôtel.

Tout cela est très bien; pourtant la défense légitime de nos intérêts nous oblige à examiner la question sous toutes ses faces.

Maintenant déjà, il nous arrive des voyageurs de commerce porteurs de lettres imprimées de leur maison les rendant attentifs aux nouveaux arrangements. Or ces messieurs nous réclament le 10% d'escompte même s'ils ne prennent pas tous les repas à l'hôtel. Cette prétention est évidemment contraire à l'accord intervenu. La réduction journalière, c'est-à-dire pour toute une journée au moins, ne peut s'appliquer par exemple seulement pour la chambre et le petit déjeuner.

D'autre part, de nombreux voyageurs de commerce ne comprennent point que les prix des repas sur lesquels peut porter la réduction journalière prévue par l'accord concernent exclusivement le menu fixe ou du jour de l'hôtel. Ici se présente une grande difficulté. Il arrive très souvent, il arrive même tous les jours qu'un voyageur, en consultant le menu, déclare: «Je n'aime pas ceci. — Je ne puis pas prendre cela. — Remplacez-moi le rôti du jour par un filet ou une escalope.» Les hôteliers connaissent la chanson à entendre, même s'ils ne comptent que 50 centimes de supplément pour changement au menu. Combien de fois n'ai-je pas entendu dire: «Comment? Vous me demandez un franc pour le garage de la machine? Mais tel et tel de vos collègues ne fait pas payer le garage et l'on peut chez lui remplacer les plats à volonté.»

Nous voulons être loyaux et servir aux voyageurs de commerce un menu correspondant largement au prix qu'ils payent. Mais nous devons quand même rester aussi commerçants, tout comme les voyageurs eux-mêmes dans leurs propres affaires, et nous devons réfléchir qu'un rôti préparé pour vingt personnes, s'il est changé par quinze clients, signifie une perte!

L'hôtellerie a fait un effort malgré les difficultés de la situation actuelle. Serait-ce trop demander de la Société des voyageurs de commerce d'inviter ses membres à faire de leur côté aussi un effort? J. E.

La crise hôtelière et le personnel d'hôtel

Une coupure du *Journal de Leysin* du 15 août nous donne d'intéressants renseignements sur une réunion de la section locale de l'Union Helvetia. Il s'agissait d'une visite du secrétaire central de la direction générale de l'U.H., M. Baumann, qui faisait à cette époque une tournée parmi les sections romandes.

M. Baumann parla de la situation générale de l'hôtellerie et de la situation des employés d'hôtel.

La situation très défavorable de l'hôtellerie créée par la crise mondiale et la diminution de la clientèle allemande par suite de la taxe des cent marks doivent faire

prévoir une saison d'hiver difficile, où très probablement le chômage sévira parmi les employés d'hôtel.

La Société suisse des hôteliers et l'Union Helvetia prennent et envisagent des mesures pour atténuer les conséquences de cette situation.

Une requête a été adressée par le comité directeur de l'U.H. au Conseil fédéral et à diverses autorités cantonales. Dans une conférence avec des représentants des autorités fédérales, l'association des employés d'hôtel précisera certains points de ses revendications.

Elle demande tout d'abord une rationalisation du placement. Le marché du travail est toujours encombré d'offres d'employés, mais il est aussi désorganisé par la surabondance des bureaux de placement. Il n'est pas rare qu'un employé fasse des offres à plusieurs bureaux et, au moment où il a trouvé du travail, il ne l'annonce généralement pas partout où il en avait demandé. Les organisations principales de placement donnent aussi des listes complètes à toutes leurs agences. Les patrons eux-mêmes agissent souvent simultanément auprès de différents offices. Il en résulte une impossibilité de se rendre compte de la situation exacte, ainsi que des frais inutiles parfois élevés. L'U.H. demande que le marché du travail soit contrôlé d'une manière plus efficace, que la législation sur les bureaux de placement et sur le placement de la main-d'œuvre étrangère puisse être complétée. Elle cherche à obtenir aussi que les directions des entreprises hôtelières annoncent régulièrement leurs places vacantes à un office central qui serait à créer pour organiser un système de placement plus efficace, plus rapide et moins onéreux pour les employés. (Le patronat hôtelier, qui possède son propre service de placement, a évidemment des réserves à faire sur ce dernier point. *Réd.*)

Pour les chômeurs, qui sont nombreux et qui le deviendront certainement encore davantage, l'Union Helvetia a demandé d'autre part une action de secours au Conseil fédéral. Elle-même a déjà accordé des secours à ses membres qui se trouvent, par le fait du chômage, dans une situation réellement difficile; mais cela est insuffisant.

D'un autre côté, l'organisation d'une caisse de chômage se heurte à de grosses difficultés. La législation sur la matière prévoit en effet que le droit aux allocations de chômage est acquis après un délai de carence de 30 jours. Dès ce moment, l'allocation est due, quelle que soit la situation de l'employé. Mais étant donné que le 75% du personnel hôtelier est saisonnier et que chaque année il chôme plus de 30 jours consécutifs, il faudrait exiger des assurés des prestations très élevées pour organiser une caisse qui risquerait encore de ne pas pouvoir faire face à ses engagements. L'U.H. estime qu'il vaudrait mieux obtenir une modification des prestations légales et laisser à la direction d'une caisse la faculté de juger si l'allocation de chômage est vraiment nécessaire.

L'action de secours pour le personnel d'hôtel

On sait que l'Union Helvetia a demandé au Conseil fédéral l'organisation d'une action de secours en faveur du personnel d'hôtel atteint par la crise du tourisme. Elle fait remplir actuellement un long questionnaire pour se procurer la documentation nécessaire à la réalisation de son entreprise. Elle a fait passer dans les journaux un communiqué à ce sujet et elle invite dans des insertions les employés ne faisant pas partie de l'U. H. à se procurer et à remplir aussi ces questionnaires.

Loin de nous l'idée de méconnaître la situation délicate, difficile même dans beaucoup de cas, du personnel d'hôtel. Mais la

manière d'agir de l'U. H. à quelque chose de choquant par les exagérations commises. En donnant artificiellement à la crise hôtelière des proportions outrées, elle nous fait courir le danger de retenir chez elles des personnes disposées à partir encore cette année en voyage ou en vacances en Suisse.

Il est certain qu'une partie du personnel, celle qui tire du pourboire le plus clair de ses revenus, se trouve réellement dans une situation pénible. Mais on n'en peut pas dire autant du personnel à salaires fixes. En généralisant comme on l'a fait, on donne au public des idées inexactes. Encore à l'heure actuelle, notre service patronal de placement éprouve des difficultés à trouver suffisamment de personnel féminin pour diverses catégories de places offertes. Pour autant que nous le sachions, les congés donnés prématurément à des employés d'hôtel ont été relativement rares. La grande majorité des hôtels ont fait et font encore tout leur possible, au contraire, même au prix de gros sacrifices, pour garder leur personnel même durant la pénurie de clientèle. Jamais peut-être les entreprises hôtelières ne se sont imposées des charges aussi lourdes en frais d'entretien de personnel que pendant cette saison d'été. Les communiqués aux journaux lancés par l'U. H., en ne mentionnant pas ces efforts du patronat hôtelier, induisent le public en erreur.

Nous le répétons expressément, nous n'entendons en aucune façon gêner ni contrecarrer les efforts de l'Union Helvetia pour adoucir le sort du personnel d'hôtel frappé par la crise. Mais il importe que la situation soit exposée loyalement et sans exagération.

Le recensement des entreprises suisses

Le premier volume consacré par l'Office fédéral de statistique à la publication des résultats du recensement des entreprises opéré le 22 août 1929 contenait la *statistique des fabriques*; l'édition française a paru à la fin du mois de mai dernier. La matière de cet ouvrage était limitée aux établissements industriels soumis à la loi fédérale sur les fabriques.

Un deuxième volume vient de sortir de presse. Fort de 430 pages in-quarto et intitulé «*Les exploitations industrielles et commerciales dans les cantons*», il comprend l'industrie et le commerce considérés dans leur sens le plus étendu: mines et carrières, industries et métiers, commerce, banque et assurances, hôtellerie, restauration et transports. Il fournit les principaux résultats par canton. Sept chapitres avec tableaux exposent le classement des exploitations d'après l'effectif du personnel, la force motrice et les véhicules à moteur; le classement des personnes occupées d'après leur situation dans l'exploitation; le nombre des exploitations par genre d'entreprise et par canton; le nombre des personnes occupées dans chaque genre d'entreprise; la proportion du personnel féminin; la force motrice des machines-outils; enfin la comparaison entre les personnes occupées en 1905 et 1929. Parmi ces statistiques, les cinq dernières sont établies par genre d'exploitation et par canton.

Le nombre total des usines et exploitations diverses passées en revue est de 217.792, dont 8514 fabriques. Ces entreprises employaient en août 1929, au total, 1.260.864 personnes; elles utilisaient 908.568 CV pour leur force motrice et disposaient de 42.590 véhicules à moteur, représentant une force de 2.212.195 CV.

A cause de la crise actuelle, notre industrie hôtelière est tout particulièrement intéressée à la traduction en chiffres de son rôle et de son importance économiques. Selon l'enquête de l'Office fédéral de statistique, *on comptait en août 1929, dans la Suisse entière, 28.247 entreprises d'hôtels,*

pensions, restaurants et cafés, qui occupaient 120.121 personnes. Ces entreprises se répartissaient en 7772 hôtels et pensions, 17.202 restaurants, cafés et auberges, 544 restaurants sans alcool et 2729 petits établissements donnant professionnellement la nourriture ou la chambre.

Pour les premiers détails, nos lecteurs voudront bien consulter le tableau publié dans la partie allemande du présent numéro. Nous reviendrons prochainement sur cette importante matière.

La situation touristique en Autriche

Les stations d'été autrichiennes, nous écrit un correspondant bien informé, se trouvent dans une situation extrêmement défavorable. Les hôtels devront être contents s'ils réussissent à couvrir leurs frais, ce qui ne peut pas même être espéré partout. On craint que des faillites ne soient inévitables. La situation est surtout désastreuse dans le Tyrol, dont la clientèle habituelle est en majeure partie composée d'Allemands. Au Werthersee, les circonstances sont analogues à cause de l'absence des hôtes hongrois.

L'hôtellerie autrichienne fait tous les efforts possibles pour sauver ce qui peut l'être encore. Elle a procédé à une réduction générale des prix pour attirer au moins le public du pays en remplacement des clients étrangers. Les organes compétents ont lancé une campagne avec la devise: «Autrichiens, apprenez à connaître l'Autriche!» On fait en sorte de prolonger le séjour des visiteurs à Vienne. Chaque étranger qui vient dans la capitale reçoit un papillon portant ces mots: «Ne quittez pas Vienne sans l'avoir vue; Vienne mérite de vous retenir au moins cinq jours.»

Les chemins de fer autrichiens ont mis à la portée de milieux plus étendus la réduction de 5% sur les billets d'aller et retour. Les membres d'une famille bénéficient d'une réduction de 50% et plus. Les hôtels accordent une réduction de 15% sur le prix de la chambre pour des séjours d'au

moins une semaine, de 12% sur les repas en pension et de 10% sur les repas à la carte. Les taxes municipales ont aussi diminué.

Pour la prochaine saison d'hiver, on a créé des cartes spéciales d'une validité de quatre mois, assurant aux étrangers des tarifs de faveur sur les chemins de fer, dans les hôtels, dans les théâtres, etc. Pour attirer le public, on projette l'organisation d'une exposition des sports d'hiver à la Foire de Vienne et d'un carnaval de grand style. On cherche en même temps à développer le mouvement de week end des provinces vers la capitale, les billets de chemins de fer étant déjà utilisables le vendredi pour l'aller, afin que le visiteur se trouve à Vienne un jour de semaine et puisse y faire des achats.

On envisage d'autre part, pour l'avenir, une large et intense propagande en Amérique, de concert avec toute une série d'autres villes de l'Europe centrale. Les organes chargés de la propagande touristique ont multiplié leurs représentations à l'étranger et y ont intensifié leurs efforts, notamment en Pologne, en Roumanie et en Yougoslavie.

Dans tous les domaines, on se livre à une activité fiévreuse pour remédier au moins dans une certaine mesure aux pertes énormes subies durant l'été 1931 par les industries touristiques autrichiennes.

Dans les pensions de Genève

Les pensions de Genève (ne pas confondre avec les pensionnats) traversent actuellement, à en croire un article récemment paru dans *La Suisse*, une période assez pénible. Cette situation a des causes générales et des causes locales.

Les causes générales sont celles qui exercent les mêmes effets sur toute l'industrie hôtelière, en Suisse comme à l'étranger. Ce sont la dépression économique générale et les difficultés financières de pays voisins.

Mais il y a aussi des causes locales intéressantes à étudier.

La première et la principale est le développement excessif de la concurrence sur la place de Genève, où les pensions nouvelles surgissent comme par enchantement et font grand tort aux hôtels eux-mêmes. Les autorités, paraît-il, délivrent les autorisations sans les compter, sous prétexte de liberté du commerce. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que ces autorisations sont accordées à des étrangers dans les mêmes conditions qu'aux ressortissants suisses.

Parmi ces étrangers, une partie passent la plus grande partie de l'année dans leur pays, profitent de leurs relations internationales pour s'assurer une clientèle et viennent s'établir à Genève juste pendant la saison, accaparant un nombre de pensionnaires suffisant pour aider une dizaine de pensions à se tirer d'affaire. La saison terminée, ces maîtres de pension improvisés retournent chez eux et dépendent dans leur pays l'argent gagné chez nous au détriment des collègues suisses. Il est incompréhensible que les autorités cantonales et fédérales, si pointilleuses parfois pour l'admission de ressortissants étrangers à exercer en Suisse une profession lucrative, soient si tolérantes à Genève.

Une autre cause est la réception de pensionnaires par les familles. Personne, il est vrai, ne saurait le leur interdire. Mais il est des familles qui deviennent peu à peu de véritables pensions et reçoivent des groupes entiers d'étudiants ou de touristes. Et naturellement elles les reçoivent à des prix «défiant toute concurrence», c'est-à-dire commercialement impossibles, causant ainsi un tort très réel aux maîtres de pension professionnels, dont l'existence dépend entièrement de leur industrie. Et il est pour le moins surprenant que des organisations chargées d'assurer le logement d'étrangers favorisent ces familles et désavantagent les pensions, même si ces dernières offrent plus de confort.

Enfin, il y a les foyers d'étudiants. Cette institution existe dans la plupart des villes universitaires du monde et nul ne saurait lui dénier sa grande utilité. Mais le but essentiel de ces foyers est de s'occuper des étudiants dénués de fortune. Or il semble qu'à Genève on y accueille également des étudiants très à même de payer une pension normale et aussi des non-étudiants. Evidemment, le foyer qui dispose de fonds mis à sa disposition par des bienfaiteurs généreux peut donner la pension à un prix très bas. Il jouit d'une situation semi-officielle qui est à elle seule une puissante propagande. Cependant le foyer sort de son rôle en faisant à des étudiants déjà acceptés dans des pensions à des prix commerciaux des offres à des prix inférieurs, impossibles à tenir sans subsides du dehors. Ou bien le foyer est une entreprise commerciale qui doit vivre de ses propres ressources comme les pensions, en pratiquant des prix commerciaux et non en faisant des conditions de bienfaisance, et alors les pensions acceptent cette concurrence loyale; ou bien il garde son caractère d'institution philanthropique, et alors il ne doit pas tirer parti des dons qui lui sont faits pour les étudiants pauvres en faisant une concurrence déloyale et absolument illicite au commerce hôtelier normal. Les bienfaiteurs des foyers n'entendent pas que leur argent serve à faciliter la vie d'étudiants dont les familles peuvent parfaitement supporter les frais d'une pension.

S'il n'y a rien à faire en ce qui concerne les causes générales de la crise dont nous parlons, il serait assez facile par contre de mettre de l'ordre dans les conditions de pension existant à Genève et d'améliorer rapidement la situation des véritables maîtres de pensions, une classe de commerçants aussi digne de l'intérêt des autorités que toutes les autres classes obligées de travailler pour vivre.

La crise des casinos en France

La situation des casinos dans les villes d'eaux françaises devient de plus en plus critique. Déjà plusieurs établissements ont fermé leurs portes et d'autres envisagent la même mesure. Or la suppression de cette attraction pour ainsi dire indispensable a nécessairement de graves conséquences pour le budget des administrations communales intéressées, pour le commerce local des stations thermales et des plages, pour les hôtels, pour les artistes, musiciens, machinistes, etc. des théâtres et concerts, pour l'entretien des installations techniques balnéaires et pour le tourisme en général.

D'où provient cette crise des casinos? Evidemment, pour une bonne part, de la dépression économique générale qui pèse sur le mouvement touristique et en particulier sur le jeu, plaisir de luxe dont beaucoup sont maintenant obligés de se priver. Mais elle a été causée surtout par des impôts exagérément élevés. L'Etat aurait voulu tuer les casinos qu'il n'aurait pas agi autrement.

Le prélèvement de l'Etat sur la cagnotte des casinos était uniformément de 15% jusqu'en 1920 et les taxes municipales variaient de 3 à 10%, ce qui donnait une imposition de 25% au maximum.

L'impôt fut rendu progressif en 1920, puis augmenté en 1924 et 1926. Aujourd'hui le prélèvement de l'Etat s'échelonne de 15% pour 100.000 fr. de recettes au plus jusqu'à 65% pour plus de 15 millions de recettes. Les taxes municipales tendent à s'unifier à 10%, ce qui donne une imposition globale pouvant atteindre 75% des recettes brutes.

De 1920 à 1928, pendant la période d'énorme accroissement de leurs chiffres d'affaires au jeu, les casinos purent tenir le coup. Ces chiffres d'affaires passèrent en effet de 118 millions à 414 millions et demi. Mais depuis lors les recettes diminuèrent, d'abord lentement, puis dans des proportions rapides et considérables. En 1928/29, on n'avait plus que 404 millions, 337 millions en 1929/30, 180 millions en 1930/31.

Les sept principaux casinos français avaient réalisé en 1928, au total, un bénéfice de 9.774.380 fr.; en 1929, ils ont enregistré une perte de 453.999 fr.; la perte globale s'est élevée à 9.844.682 fr. en 1930. Pendant ces trois années, sur 700.836.655 fr. de recettes brutes, ils ont versé en impôts et taxes 456.342.154 fr., chiffre qui monte à 535.319.108 fr. en y comprenant les sommes prélevées aux cahiers des charges pour subventions aux travaux d'embellissement et aux manifestations sportives.

En face de cette situation intenable, on s'occupe activement de remédier à la crise et de prévenir les graves conséquences d'une fermeture brusquée des casinos dans les villes d'eaux françaises.

**Argenterie d'Hôtel
BERNDORF**
MANUFACTURE BERNDORF, LUCERNE

 **La plus ancienne maison suisse**
Fondée en 1811

ROHR MÖBEL
Aparie Modelle in nur prima Qualität
Hubschmied & Lanz
Murgenthal

Revue-Inserate haben Erfolg!

In peinlicher Verlegenheit
waren schon viele Käufer fremder Maschinen als diese plötzlich reparaturbedürftig wurden, od. gerne umgebaut worden wären, um gröss. Anforderungen zu entsprechen. Der kluge Interessent v. Kühlmaschinen oder Kühlanlagen pariert diesem Übel von Anfang an und wendet sich an die Autofrigo A. G. in Zürich die ihm zu jeder Zeit zur Verfügung steht, mag kommen was will.

„Autofrigo“
Büro: Hardturmstrasse 20, Tel. 58.660
Ausstellung: Utoquai 31, Tel. 47.117
Verlangen Sie uns bitte Prospekt
9/31 AR


An der Couverture liegt's
dass Ihre Pâtisserie nun so appetitlich aussieht und sich so lange frisch hält. Darum nur das Beste:
Couverture Caillers
Les annonces répétées multiplient l'efficacité de vos insertions!

Sanitäre Anlagen
Fließend-Wasser-Installationen
Heisswasserversorgungen
nach den  Patenten
besitzen
unbestreitbare Vorteile
Verlangen Sie Referenzen und Prospekte!
Jacques Tobler, Luzern

Beste ESWA Bezugsquelle.
für praktisch bewährte Fleckenreinigungsmittel:
ENKA reinigt und bleicht unschädlich alle Weisswäsche während dem Wascheprozesse
Spezialseifen für sehr schmutzige Wäsche und Überkleider
Rostweg-ESWA ist das handlichste Mittel, um rasch und sicher Rostflecken zu entfernen
Kristallwasser-ESWA- reinigt alle Flecken von Fett, Öl, Farbe, Harz, Wagenschmiere

***ESWA* Dreikönigstr. 10 ZÜRICH**
Einkaufs-Centrale für schweiz. Wäschereibetriebe
Maison d'achat pour buanderies suisses

A la suite d'une récente démarche des parlementaires et des maires des stations thermales, climatiques et balnéaires possédant un casino, le gouvernement a décidé de déposer un projet de loi limitant le prélèvement de l'Etat sur le produit des jeux.

C'est après un examen sérieux de la situation que ne manquera pas de créer au commerce local des stations et surtout à l'hôtellerie la fermeture éventuelle de certains casinos que le gouvernement a été amené à proposer cette mesure au parlement. Il a tenu compte également des dommages qu'auraient à subir, dans le cas de fermeture, les budgets communaux et les œuvres d'hygiène sociale bénéficiaires d'un prélèvement sur le produit des jeux. Les taxes continueront provisoirement à être perçues dans les conditions actuelles jusqu'à vote de la loi, mais les sommes versées en trop depuis le 14 août seront remboursées aux entreprises de casinos.

La mort de la reine des omelettes

Madame Annette Poulard, surnommée la reine des omelettes, s'est éteinte doucement il y a quelques semaines au Mont-Saint-Michel, dans le département de la Manche, à l'âge de 89 ans.

Elle vint au Mont-Saint-Michel en 1875 et y épousa un fils d'une vieille famille de l'endroit. Le jeune couple exploita l'Hôtel Saint-Michel, où n'arrivaient alors que de rares visiteurs. Mais en peu d'années, dès que commença la vogue du tourisme, la jeune hôtelière sut acquérir une réputation qui peu à peu traversa les mers, grâce à sa spécialité en cuisine, l'omelette aux œufs. Elle quitta son établissement quelques années avant la grande guerre, après l'avoir cédée à une compagnie hôtelière. La maison y gagna en élégance et en confort, mais y perdit de son charme pittoresque. On y mange encore de bonnes omelettes, mais on n'y a plus le même appétit joyeux que du temps de la mère Poulard.

La célèbre « hôtelière », depuis qu'elle s'était retirée, vivait tranquille dans un appartement du Mont-Saint-Michel, bonne grand-mère souriante, aimant à raconter des anecdotes du temps passé.

Tous les touristes et tous les gastronomes regretteront la maman Poulard du Mont-Saint-Michel, virtuose de l'omelette normande aux œufs vrais et tout frais, qui en régala trois générations de visiteurs.

Quand on arrivait au Mont-Saint-Michel, c'était elle qui accueillait le client... deux fois; d'abord en peinture, sur une vaste enseigne qui, au seuil de son auberge, la représentait en grande nature, occupée à la confection d'une omelette, c'est-à-dire d'un pur chef-d'œuvre; puis en chair et en os dans sa cuisine, où elle avait parfois derrière elle vingt ou trente curieux qui la regardaient opérer avec admiration.

Pour chaque déjeuner, en été, ses servantes lui cassaient l'avance 400 œufs, et cela ne suffisait pas toujours. Tous les clients recevaient ce menu unique et immuable: des hors-d'œuvre, l'omelette traditionnelle, la côtelette de présalé aux pommes frites, le poulet rôti et la salade. Le bon cidre normand était à discrétion. Et l'on payait deux francs cinquante!... Et encore, pour payer, il fallait courir un quart d'heure après la bonne.

La reine des omelettes fut célébrée par des littérateurs, des poètes, des artistes, des sculpteurs, des graveurs en médailles, des peintres; son rôle d'hôtesse fut mis au théâtre et la grande presse parla bien souvent d'elle.

Sociétés diverses

La Chambre suisse des employés, réunie récemment à Zurich, a pris position au sujet de la situation défavorable du mouvement des étrangers en Suisse et des difficultés créées par l'Allemagne au détriment de notre hôtellerie et de nos entreprises de transports. Les représentants de l'Union Helvétique ont donné des renseignements sur la situation en général et sur les mesures envisagées pour venir au secours des employés. C'est ainsi que la direction de l'Union a reçu mandat de faire des démarches auprès du Conseil fédéral et des autorités cantonales en vue d'une rationalisation du marché du travail dans l'hôtellerie et d'une aide au personnel des hôtels qui va se trouver dans une situation difficile.

Informations économiques

Pommes de terre. — L'offre est abondante et la demande restreinte. Les prix des pommes de terre blanches oscillent entre 10 et 15 fr. par wagon, selon la qualité et les lieux. On sait que les prix pour la récolte nouvelle ont été fixés de 8 à 10 fr. par wagon et que le droit de douane sur les pommes de terre importées a été augmenté de 2 fr. par 100 kg.

Le prix du miel. — D'une façon générale, on pourra compter en Suisse sur une récolte de miel de moyenne à bonne. Cette situation a engagé le comité central de l'Association des apiculteurs suisses à réduire quelque peu le prix du miel. Le prix minimum a été fixé à 3 fr. 50 pour le commerce de gros et à 4 fr. 50 pour le commerce de détail. Ces prix sont inférieurs de 20 centimes à ceux de l'année dernière. Les prix définitifs seront indiqués lorsqu'on aura des renseignements exacts sur la récolte d'été.

Contrôle des viandes. — On signale que du 3 au 8 août, soit pendant cinq jours seulement, nos bureaux de douane n'ont pas refoulé moins de 24 envois de lard, préparations de viande, saucissons et saucisses, jambons et salamis, sous prétexte qu'ils ne correspondaient pas aux prescriptions ou qu'ils n'avaient pas fait l'objet d'une autorisation d'importation. Les mesures tracassières de ce genre contribuent à rendre la vie chère, alors que notre réputation de « pays cher » nous fait déjà un tort immense. Mais laissez faire comprendre cela à nos bureaucrates!...

Nos récoltes sont fortement influencées par les fréquentes variations des conditions atmosphériques, qui ont gêné notamment les moissons, en général fort belles. Les pommes de terre seront abondantes; on compte sur une récolte de 7,6 millions de quintaux métriques,

au lieu de 5,9 millions l'automne dernier. Les vergers épargnés par la grêle seront assez productifs, mais la récolte des fruits varie beaucoup suivant les régions, notamment en ce qui concerne les pommes, les poires et les prunes, abondantes dans certaines contrées et presque totalement absentes dans d'autres. Dans toutes les régions du pays, particulièrement en Suisse romande et au Tessin, la récolte des noix sera très satisfaisante.

Notre approvisionnement en fruits. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté accordant une réduction de 50% de la taxe d'expéditions partielles, par chemins de fer ou bateaux, du 20 août au 30 novembre, des fruits de table et des fruits à cuire. En ce qui concerne les fruits de table expédiés en wagons ou demi-wagons et contrôlés par l'association, « Fruition », la Régie des alcools peut rembourser une partie des dépenses spéciales d'expédition nécessitées par la marchandise de choix. Pour les fruits à cuire expédiés en wagons ou demi-wagons, la Régie peut rembourser 50 à 100% des frais de transport, dans des cas déterminés. — Espérons que ces mesures porteront elles-mêmes leurs « fruits » jusque dans les milieux consommateurs...

Les fruits vaudois. — Le comité central de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture a décidé de procéder, à titre d'essai, à la vente de fruits de table. La centrale de vente aura son siège à Bussigny. Les fruits qui, lors du triage, ne pourront pas être admis sur le marché comme fruits de table de premier choix seront utilisés pour la fabrication de cidre doux, de jus et sirops de fruits ou de confitures. Les expériences faites dans cette centralisation de la vente aux consommateurs seront soigneusement étudiées et mises à profit. Si elles sont favorables, la société susdite envisagera le perfectionnement et l'extension de ce département de vente. Il faut donc espérer que le public appuiera l'effort entrepris. Il est logique et juste qu'après avoir travaillé surtout à faciliter l'écoulement des vins, la société s'occupe aussi de l'écoulement des fruits de l'excellent verger vaudois. Il est possible qu'elle organise également plus tard le placement avantageux des pommes de terre.

Les prochaines vendanges. — Dans le canton de Vaud, les chaleurs de juin ont donné au raisin une avance qui semble se maintenir. Si septembre est quelque peu ensoleillé, le 1931 pourra être un très bon vin. La quantité est moyenne, et même de petite moyenne; on compte sur une récolte d'environ 22 millions de litres dans le canton. — En Valais, on trouvera dès ces prochains jours du raisin mûr dans les diverses variétés. Les récentes pluies ont été favorables, la maturité est en avance et la qualité sera particulièrement bonne. La quantité est estimée satisfaisante dans l'ensemble. La situation générale du vignoble valaisain est donc considérée comme bonne. Dans le vignoble neuchâtelois, la vigne a belle apparence et les perspectives pour la vendange sont favorables. On craint cependant que le temps humide ne provoque une invasion de mildiou. On ne peut guère se prononcer déjà sur la qualité; la quantité sera supérieure à celle de l'année dernière et atteindra une bonne moyenne. — Au Tessin, l'aspect du vignoble est fort beau en général.

La quantité sera supérieure à celle des années précédentes et la qualité s'annonce très bonne. On pourra probablement boire cet hiver et l'année prochaine beaucoup de bon Nostrano.

Nouvelles diverses

Un nouveau directeur à Montreux. — On nous écrit: Le conseil d'administration du « Perroquet », l'élégant dancing-bar de Montreux, a appelé aux fonctions de directeur M. Alphonse Crosa, anciennement pendant quatre ans chef de réception au Suvretta House à St-Moritz. M. Crosa, qui est entré en fonctions le 1er août, remplace M. J. Rouge, que la maladie retient à Leyrin.

Les Avants. — On nous signale que M. Nic. Vital, de Schuls, qui pendant de nombreuses années a occupé en Italie des postes de direction dans d'importants établissements hôteliers, a acheté l'Hôtel de Jaman, aux Avants sur Morireux. Après avoir été soumise à une restauration complète, avec installation d'eau courante chaude et froide dans les chambres et de bains privés, la maison reprendra son exploitation pour la prochaine saison d'hiver sous le nom de Bellevue Hôtel de Jaman.

Quand le téléphone n'est pas exploité par l'Etat. — Dans un récent numéro d'un journal danois, on pouvait lire cette agréable nouvelle: « La société anonyme des téléphones danois a tenu son assemblée générale. Le président a annoncé aux actionnaires un dividende de 8% dividende maximum admis par les statuts de la société, et une ristourne de trois millions de couronnes danoises aux abonnés. » — Il ne faut pas s'étonner dans ces conditions que le Danemark soit l'un des pays du monde où l'usage du téléphone est le plus répandu. Et c'est là une nouvelle preuve que les administrations privées s'en tirent beaucoup mieux que les administrations d'Etat.

En Savoie. — Dans le but de faciliter à leur clientèle le tourisme en Savoie, notamment dans les sites grandioses de la région des Alpes, six hôtels ont constitué un groupe et organisé un service d'échange de repas. Les six hôteliers

KRISEN

überwindet man durch den Verkauf von Qualitätsartikeln. Versuchen auch Sie Lyons' Tea. Auskunft bereitwilligst durch Arn. G. Beutter, Münsingen-Bern.

RIVINIUS
H. RIVINIUS & CO ZUERICH
HOTEL PAPIERE

M' CALLUM'S
ESTABLISHED
1807
Perfection
SCOTS
WHISKY

CHAMPAGNE
POL ROGER
BY APPOINTMENT
TO HIS MAJESTY THE KING

NICHOLSON'S
DRY GIN
THE PUREST
SPIRIT MADE

COCKBURN'S
PORT
IS THE BEST

A. BUTOW, 8, RUE DE FRIBOURG, TÉLÉPHONE: 25.314. GENÈVE

Düchsen
Kuchen
mit
Eternit
Niederbrunnen

YSI
AUFZÜGE
EXPRESS

Hotel
oder
Kurhaus
von solventen Leuten
zu mieten gesucht.

Zu verkaufen
Solbad-Hotel

Zu pachten gesucht:
Gangbares
Restaurant

Beachten Sie an der HYSPIA in Bern
in Ihrem eigenen Interesse in der
Küche der Bierhalle d. Festwirtschaft

**die Prior-Ölfeuerung
im Kochherd!**

Besuch in der Küche gestattet.
Rüeggsegger, Sauter & Cie. A.-G.
Lugano

Aus Gesundheitsgründen zu verkaufen erstklassiges,
modern eingerichtetes, bestrenommiertes
**Familien-
Hotel**

mit grossem Chalet und ausgedehntem Grundbesitz an hester Lage in erstem Fremdenort
Graubündens (1800 m über Meer).

Offerten nur kapitalkräftiger Interessenten unter
Chiffre DR 2550 an Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**Hôtel
ou Pension**

On cherche
à louer, hôtel de 30 à 50 lits,
ville ou montagne, 2 saisons.
Références de 1er ordre. Offres
sous chiffre L. A. 2604 à la
Revue Suisse des Hôtels à Bâle 2.

Zu verkaufen evtl. zu verpachten aus Altersrücksichten das von mir seit
44 Jahren betriebene, altrenommierte
**Majestic & Grand Hotel Mattenhof
in Interlaken**

Solider Vorkriegsbau, modernes Familienhotel von 100 Zimmern mit fließendem Wasser und 25 Privatbädern, vornehme Gesellschaftsräume, großer, gutgepflegter Park, Lawn Tennis, Gemüsegarten, Gewächshaus, 2 Oekonomiegebäude, Attrakt. März 1932. Zur Besichtigung u. um Auskunft wenden man sich an Fritz Elmer-Sprenger.

HOTEL'S
Jahres- und Saison-Geschäfte

vermittelt
die führende, seit über 25
Jahren bestehende Spezial-
und Vertrauens-Firma
G. Kuhn, Zürich
Hotel-Immobilien
56 Bahnhofstrasse 56
Feinste Referenzen Strengste Diskretion

Zu verkaufen an weltbekanntem Kurorte des
Engadins bestrenommiertes
Café - Restaurant
Wohnhaus, Saalbau mit grosser Veranda und
Garten. Günstige Zahlungsbedingungen. Erforderliches Kapital 30 Milie. Schriftliche Anfragen
an Postfach No. 1 Schuls.

Gesucht:
Pacht oder Leitung
eines Hotels, 30-50 Betten. Off. unter Chiffre
NO 2600 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Bahnhof-Hotel
zu verkaufen

mit gr. Restaurant, Speise-u. Gesellschaftssaal, 15 Betten, in sehr gutem Zustand. Autopark, Garage, Industrieort, 7,000 Einwohner, Knotenpunkt von 4 Bahnhöfen, an 4 Hauptverkehrsstrassen. Sehr gutes Jahresgeschäft. Umsatz ca. 95,000 Fr. Grosse Anzahlung. Auskunft durch Chiffre RO 2599 der Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**Friturepapiere
Spitzenpapiere
Eispapiere
Papierservietten
Serviettentaschen**

Permanente mit, Butter-
brot, Etwickel-
papiere, 8 mittlere

Fritz Danuser & Co.
Zürich 6
Neue Beckenhofstr. 47

Gebr. Gysi & Cie.
Eisen-
Konstruktionen
Baar-Zug

Wir übernehmen die
Vertragliche Fertigung von.

**WANZEN
MOTTEN**
KÄFFERN, MÄUSEN etc.

Vert. Sie unverändert Offerte
DESINFECTA A.G.
Waisenhausstrasse 2
ZÜRICH, TEL. 32.330

appartiennent aux stations suivantes: Challes-Eaux, Talloires, Saint-Gervais, Chamonix, Evian et Collonges-sous-Salève. Il est convenu entre les hôtels de ce groupe que tout pensionnaire désirant circuler en Savoie pourra recevoir, avant son départ momentané de l'hôtel où il est en résidence, des coupons de repas au prix ordinaire payé par lui et dont il pourra se servir pour acquiescer les repas pris dans les autres hôtels du groupement au cours de son excursion. A la fin de son séjour, le touriste règle sa note à son hôtel comme s'il y avait pris tous ses repas. — Mais les journaux savoyards font erreur en signalant ce fait comme une innovation remarquable; il y a longtemps déjà que ce système est pratiqué ailleurs.

† **Alberto Moranzoni.** — Le 14 août est décédé subitement à Stresa, d'une attaque d'apoplexie, le chevalier Alberto Moranzoni, directeur du Grand Hôtel et des Iles Borromées. Le défunt, hôtelier très capable et de renommée excellente, s'était fait estimer et apprécier avantageusement partout, grâce à son heureux caractère et à son affabilité. Il avait dirigé auparavant l'Hôtel Royal à San Remo, l'Hôtel Splendide à Lugano et le Palace Hôtel à Varèse. Partout sa grande intelligence, ses goûts artistiques et sa vaste expérience des choses de l'hôtellerie portèrent ces établissements à un niveau élevé de bonne organisation et de prospérité. Il aimait aussi à s'occuper de ses subordonnés; il leur donnait volontiers les meilleurs conseils et beaucoup lui doivent d'avoir trouvé plus tard des postes avantageux. M. Alberto Moranzoni était membre de la Société suisse des hôteliers; il prenait autant que possible part à ses assemblées des délégués et il avait conservé de nombreux et fidèles amis dans l'hôtellerie tessinoise. Nous présentons à sa veuve et à toute sa famille nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.

Les costumes suisses à l'étranger. — Nous avons signalé la tournée à la Riviera et à Aix-les-Bains d'une troupe suisse de 120 chanteurs, yodeliers, musiciens, gymnastes et lutteurs costumés, effectuée sur l'initiative des autorités municipales de Nice. A Aix-les-Bains, plus de 10.000 personnes, en deux concerts, ont acclamé nos compatriotes. Le Groupe chorale fribourgeois en costumes a exécuté des chants populaires. Le lancement du drapeau, les danses villageoises, le cor des Alpes, les luttes ont été applaudis sans fin. La « Reine de Savoie », en costume du pays, a couronné le vainqueur du tournoi de lutte. La représentation s'est terminée chaque fois par une apothéose et par l'accolade des drapeaux suisse et français tandis que la musique des ménestrels de Fribourg jouait le Cantique suisse et la Marseillaise. Entre les deux concerts a eu lieu un cortège en ville, à l'occasion de la réception de nos compatriotes par les autorités municipales. — Nous le répétons, c'est là un excellent moyen de faire connaître notre pays à l'étranger, précisément dans un domaine des plus intéressants: ses mœurs et ses coutumes nationales.

Trafic et Tourisme

Le trafic sur les C.F.F. a été marqué en juillet par une nouvelle diminution des recettes; l'excédent de 14,5 millions réalisé en juillet 1930 s'est réduit à 12,3 millions en juillet dernier, ce qui donne un recul de 2,2 millions. Le trafic voyageurs a contribué à cette diminution pour 1,5 million. Le nombre des voyageurs a été d'environ un million inférieur à celui de juillet 1930.

La statistique hôtelière de la ville de Berne accuse pour le mois de juillet 16.056 arrivées (17.717 en juillet 1930) et 32.882 nuits de logement (34.158). On a compté 8283 Suisses, 2331 Allemands, 1285 Français, 719 Hollandais, 530 Américains du Nord, 546 Britanniques, 371 Belges et Luxembourgeois, 361 Italiens, 308 Autrichiens, 242 Américains du Centre et du Sud, 199 Tchécoslovaques, 118 Hongrois, 109 Espagnols, 108 Danois, 82 Polonais et 414 ressortissants d'autres pays.

Deux avions amphibies français sont arrivés à Bâle, d'où ils entreprendront divers vols de démonstration en Suisse. Il s'agit d'un modèle d'hydravion à coque, dont les roues du train d'atterrissage peuvent être montées ou descendues à volonté, selon que le départ ou l'arrivée ont lieu sur l'eau ou sur la terre ferme. Ce type a toutes les qualités nécessaires pour un pays riche en lacs comme le nôtre et il semble tout indiqué comme avion de sport et de tourisme en Suisse.

Rail et Route. — On se rappelle qu'au mois d'octobre 1930, les C.F.F. avaient organisé un service automobile entre Payerne et Palézieux, afin de remplacer le train partant de Payerne à

12 h. 10 et le train de l'après-midi qui prenait à Palézieux la correspondance de Lausanne pour Payerne. L'essai n'a pas réussi. Le trajet en auto exigeait une heure de plus que le trajet en train. Le chauffage était nul ou presque. Les voitures automobiles étaient trop petites pour contenir tous les voyageurs et ne transportaient ni gros bagages, ni marchandises. A la suite des réclamations du public, les trains supprimés seront probablement rétablis l'hiver prochain.

Le tourisme en Valais. — La VII^{me} statistique du mouvement touristique d'été en Valais, établie pour la nuit du 14 au 15 août, a accusé la présence dans les hôtels et pensions de 9584 hôtés, au lieu de 9927 à pareille date en 1930 et de 12.208 en 1929. On a compté 4747 Suisses (4337 le 14/15 août 1930), 1646 Britanniques (1509), 1296 Français (1025), 589 Italiens (331), 446 Allemands (1557), 240 Hollandais (376), 160 Américains (277), 137 Belges et Luxembourgeois (151), 66 Autrichiens (87) et 258 ressortissants d'autres pays (277). A la date susdite, l'occupation moyenne des chambres, pour tout le canton, était de 67,59%, contre 71,44% en 1930 (même date), 84% en 1929 et 90% en 1928. Le pourcentage d'occupation moyenne était de 66,27 en Haut-Valais (73,87), de 66,65 dans le Centre (67,24) et de 69,74 dans le Bas-Valais (71,46).

Viège-Zermatt. — Les assemblées primaires de toutes les communes de la vallée de Zermatt ont ratifié un arrangement pris le 8 août à Stalden par l'assemblée du district de Viège. Par cet arrangement, le Viège-Zermatt s'engage à maintenir son service pendant toute l'année sur tout le parcours de Viège à Zermatt et à prendre à sa charge les dépenses pour les travaux de protection de la ligne, devisés à 900.000 francs. Comme contre-partie, la Confédération, l'Etat du Valais et les communes intéressées verseront pendant quinze années au Viège-Zermatt, pour l'amortissement de ces dépenses, une somme de 30.000 francs annuellement. Les communes s'engagent en outre à ajourner pendant la période de quinze années en question la construction de la route carrossable projetée de Stalden à Zermatt.

Automobiles à quatre roues directrices. — Il existe déjà des automobiles de tourisme à quatre roues avant directrices et motrices (Tracta); leur tenue de route est remarquable. D'autre part, les poids lourds à six roues espacées (autobus parisiens) nous ont habitués à l'idée des roues arrière directrices. La solution intégrale se trouve réalisée sur certains tracteurs de ferme (Latil) qui, grâce à quatre roues motrices et directrices, peuvent pivoter dans un très petit cercle et se tirer d'affaire dans les pires terrains. On a construit aussi maintenant l'automobile à quatre roues directrices. Elle présente certaines difficultés de conduite dans les encombrements et pour l'alignement le long des trottoirs. En revanche, au moyen d'enclenchements spéciaux entre les deux directions, elles permettent la marche oblique. Ces voitures peuvent ainsi passer facilement d'une file de véhicules dans une autre et se déboîter des voitures à l'arrêt.

Postes alpestres. — Durant la semaine du 10 au 16 août 1931, les autocars postaux alpins ont transporté 24.042 voyageurs, contre 20.130 pendant la semaine correspondante de l'année passée. La seule augmentation un peu importante du nombre des voyageurs s'est produite sur le parcours Nesslau-Buchs (338 personnes en plus). Par contre, la statistique accuse beaucoup de sérieux reculs: 1948 voyageurs en moins pour le service St-Moritz-Maloja, 503 au Grimsel, 360 sur la route Schulis-Pirand-Landeck, 258 au Brüning-Hasliberg-Reuti, 247 sur le parcours Coire-Tiefencastel, 233 à l'Ofen, 224 au Pillon, etc. Cependant, si l'on tient compte de la dépression économique générale qui pèse lourdement sur le tourisme, de la diminution de l'afflux des Allemands, particulièrement sensible dans la principale région d'exploitation des postes alpestres, et enfin du mauvais temps, les résultats obtenus sont encore relativement satisfaisants.

Les guides-interprètes en France. — La réglementation de la corporation des guides-interprètes officiellement agréés en France a été mise au point, après des délibérations de représentants de la préfecture de police, de la sûreté générale, de la direction de l'enseignement technique, de l'Association professionnelle syndicale des agences de voyages, enfin des trois associations professionnelles de guides-interprètes reconnues par la préfecture de police de Paris. Ces guides-interprètes sont maintenant placés sous la surveillance de l'Office national du tourisme. Ils doivent subir un examen pour recevoir un brevet d'aptitude; cet examen est organisé par la direction de l'enseignement technique. Les candidats doivent être agréés au préalable par la préfecture de police pour Paris et par la sûreté générale pour les départements. Les guides-interprètes recon-

nus sont munis d'une médaille et porteurs d'une carte de légitimation.

La route de Gandria. — Il paraît que la question de la route de Gandria n'est pas encore éclaircie entre la Suisse et l'Italie. Le *Corriere del Ticino* a publié une réponse aux déclarations trop optimistes du président de la province de Côme, que nous avons signalées récemment. Il ressort de cette réponse que la Suisse ne peut pas courir le risque de dépenser deux millions et demi de francs pour la construction d'une route qui se terminerait brusquement à la frontière italienne, sans déboucher vers le lac de Côme et l'Engadine. Le bruit court maintenant que les autorités militaires italiennes s'opposeraient à la construction du tronçon de raccourcement. Sous prétexte de sécurité nationale, on entrave ainsi des travaux qui occuperaient de nombreux chômeurs et qui contribueraient à la prospérité de toute une région de tourisme. Comme si le fameux tronçon ne pouvait pas être détruit en quelques minutes quand ces messieurs des états-majors le trouveraient dangereux.

Une conférence des horaires. — Aujourd'hui 27 août a lieu à Berne une conférence des représentants des gouvernements cantonaux, de l'Office suisse du tourisme, des directions générales des C.F.F., des postes et des douanes, de l'Office aérien fédéral, du chemin de fer du Loetschberg, de la compagnie Lac de Constance-Toggenbourg, des chemins de fer rhétiques et de l'Association des entreprises suisses de transports. Le but de cette conférence est de soumettre à un premier examen les améliorations suggérées par l'application de l'horaire actuel, en vue de l'établissement de l'horaire 1932/33. Les délibérations porteront exclusivement sur les grandes communications internationales à travers la Suisse, ainsi que sur les trains express ou accélérés internes des C.F.F., du Loetschberg et des chemins de fer rhétiques. On espère ainsi faciliter les travaux de la prochaine conférence inter-cantonale des horaires. Si les résultats sont favorables, cette conférence préparatoire aura lieu désormais chaque année.

Le mouvement touristique à Zurich. — L'Office de statistique de la ville de Zurich, en publiant les résultats du mouvement touristique pour le mois de juillet, fait observer que la crise de confiance et la crise financière étant venues s'ajouter à la dépression économique générale, l'afflux des étrangers n'a jamais été aussi faible dans la ville, pendant ce mois, durant toute la dernière période de cinq années. Le nombre des arrivées dans les hôtels et les pensions est de 6.000 en chiffre rond inférieur à celui de juillet 1930, lequel était déjà moins favorable que celui de juillet 1929. Le nombre des nuitées a diminué de 10.000. On a compté 34.100 arrivées et 87.500 nuitées. Les hôtes suisses ont été au nombre de 11.800, soit 700 de moins qu'en juillet 1930. Le nombre des Allemands a reculé de 12.250 à 9150; à lui seul, ce déchet représente la moitié de la diminution totale. L'Amérique du Nord, de son côté, a fourni 1800 hôtes de moins qu'en juillet de l'année passée. Toutes les catégories d'hôtels ont été touchées par le recul des arrivées, à l'exception des pensions. L'occupation moyenne générale a été de 65,4%, contre 73,7% en juillet 1930.

Agences de voyages et de publicité

L'agence de voyages Ryanways Ltd. Sceptre House, 169, Regent Street à Londres W 1, comme nous l'apprenons de source bien informée, a fait faillite.

The Mayflower Travel Bureau, Carlisle House, 8, Southampton Row, à Londres, W. C. 1, nous demande d'attirer l'attention sur le fait qu'elle n'a rien de commun ni aucune relation avec la maison *Mayflower Tours*, 2, rue de l'Échelle à Paris, au sujet de laquelle nous avons dû publier en juin un avertissement à nos sociétés.

Vangalen's Hollandsch Vlaamsch Reisinstituut à Anvers. Les renseignements qui viennent de nous parvenir sur cette entreprise sont tout à fait défavorables et nous devons recommander à nos sociétés de s'abstenir de toutes relations d'affaires avec celle-ci. Il faudrait savoir encore s'il ne s'agirait pas du même Van Galen, de la firme *Reisbureau Holland & Holl. Indië*, qui a trompé ce printemps un certain nombre d'hôteliers de Lucerne et de Zurich et que la police lucernoise a si facilement laissé s'envoler. Le détenteur du bureau d'Anvers précité est en effet un Hollandais, né vers 1896, et il n'est établi à Anvers que depuis le 5 août 1931, après avoir séjourné dans d'autres pays et pour finir en Allemagne. Nous continuerons à suivre de près cette affaire.

POUR FAIRE DE LA BONNE PUBLICITE

La publicité dans de Grands Journaux soigneusement choisis pour chacune des Régions françaises reste la plus économique et donne incontestablement les meilleurs résultats. *Extrait d'un article paru dans le No 17 du 23/4/31.*

L'AGENCE HAVAS, spécialisée dans les questions de publicité hôtelière et touristique, qui possède notamment en France et en Belgique plus de 50 Succursales, se recommande particulièrement pour vous documenter dans l'ordre d'idée de l'extrait ci-dessus.

Elle a préparé à cet effet un document qu'elle se fera un plaisir de vous adresser sur demande à son Agent Général pour la Suisse: A. PERCHAIS, 8 Rôtisserie, GENEVE.

Traiter votre publicité avec l'AGENCE HAVAS vous assure en outre la possibilité d'avoir, sans frais ni commission d'aucune sorte, tous vos prospectus à la disposition du Public dans toutes ses Succursales, mention de cet avantage pouvant être fait dans la publicité qui lui est confiée.

Für Arzi oder Hotelier

Ein Consortium beabsichtigt an aussichtsreicher Lage (ca. 550 m ü. M.) in unmittelbarer Nähe der Stadt Zürich, inmitten prächt. Waldungen, ein

Kurhaus für Diätikuren

verbunden mit grossem Restaurant für Ausflügler, zu errichten. Grosse des Terrain ca. 20,000 m² wovon ca. 5000 m² Wald, anschliessend an grosses Waldgebiet. Vorgehen sind ca. 70-90 Betten, fließendes Wasser, Lift, Terrassen, Park, Spielplätze, Bäder, Massage-, Quarzlampe- und Röntgen-Räume etc.

Wir suchen für dieses sicheren Erfolg versprechende Unternehmen einen erfahrenen Spezialarzt für Diätikuren, sowie einen im Kurhausbetrieb versierten Hotelier, welche beide sich am Unternehmen beteiligen können.

Nähere Auskunft an nur wirklich ernsthafte Selbstreflektanten erteilt der Beauftragte: Fritz Widmer, Kaufm., Experte, Zürich, Bahnhofpostfach, Agenten unnütz.

Ich suche für meine

Gouvernante Chefköchin u. Bäcker

mit Kenntnissen in der Pâtisserie, geeignete Stellen für Anfang Oktober evtl. früher oder später. Alle 3 Personen können warm empfohlen werden.

Indergang, Kurhaus Maderantal, Uri (100 Betten).

Hotel-Direktor

gewandt und gut präsentierend, mit guten Beziehungen zu Hotelier- und Restaurateur-Kreisen, hätte Gelegenheit, während Wintersaison für leistungsfähige, bereits vorteilhaft eingeführte Firma reisen zu können. Anfragen unter Chiffre B I. 2384 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Wir suchen für unseren tüchtigen

Concierger-Conducteur

(Schweizer), 26 Jahre, deutsch, franz., englisch und etwas Italienisch sprechend, Herbst- und Winterstationen. Zuschreiben erb. an Hotel Bellevue, Hergiswil am See.

Pâtissier-Aide de cuisine

26 Jahre, sucht Engagement in Winter- oder Jahresstelle. Serücker, routinierter Arbeiter, mit guten Referenzen u. Zeugnissen, am liebsten neben tüchtigen Chef. Eintritt auf November. Gehl. Offerten erbeten unter Chiffre PP 2606 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Besuchen Sie die

Englisch Sprach- u. Korresp.-Kurse der Union Helvetia School

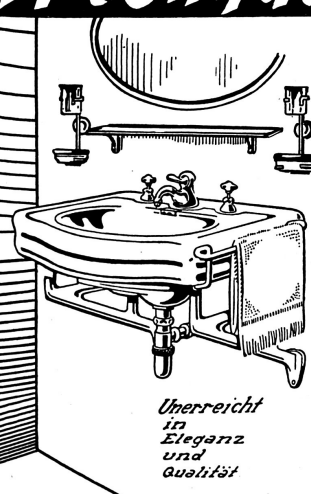
1, Gerrard Place, Shaftesbury Avenue, London W. 1.
Herbstkurs: 14. September bis 12. Dezember 1931.

Schule steht unter der englischen Schulbehörde und der Unterricht wird von erstklassig. dipl. englischem Staatslehrer erteilt.

Abgangsexamen mit Diplomerteilung.
Für Prospekt u. weitere Auskünfte wenden man sich direkt an das Sekretariat der Union Helvetia, London.

TROESCH'S HOTEL-ZIMMER-TOILETTE Triumph

Unerreicht in Eleganz und Qualität



TROESCH & CO., A.-G. BERN - ZÜRICH - ANTWERPEN

Kohlen u. Zentralheizungskoks

in ausgezeichneter Qualität und zu sehr vorteilhaften Preisen bei wagnisweisem Bezug liefert an Grosskonsumenten ständig aus laufenden Eingängen die Vertretung einer freien Zechenhandels-gesellschaft.

Lieferung franko Behälter Zürich, Basel, Bern, Olten, Solothurn, Biel, Luzern, Winterthur, St. Gallen, Schaffhausen, Zug, Chur, Aarau, Baden.

Gedektes Lager in Zürich zur Verfügung. Reelle Bedienung garantiert.

Beste Gelegenheit für industrielle Betriebe, Verwaltungen, Anstalten, Baugenossenschaften, Cinémas, Hotels, Gärtner, Hausbesitzer, Restaurateurs zur Eindeckung zu billigen Sommerpreisen.

Gehl. Anfragen und Aufträge unter Angabe des Bedarfs und des Liefertermins sind erbeten unter Chiffre JH 15982 Z an Schweizer-Annoncen A.-G., Zürich, Bahnhofstrasse 100.

Fremdsprache

Sie lernen eine

in 2 monatigem Kurs hier in Baden mit 2-3 Stunden täglich. Gewissenh. Ausbildung. Referenzen.

Bei Nichterfolg Geld zurück. Sprachschule Tamé, Baden 130.

Kontrollleur-Vertrauensposten Stütze des Patrons

mit prima Zeugnissen von erstklassigen Häusern sucht Engagement. Frei ab 15. September. Unter gleicher Adresse sucht bestempfohlener

Kellnermeister

passende Anstellung. L.M. posterestante, St. Moritz-Bad.

Hotelsekretär

24 Jahre alt, mit Maturität, deutsch, englisch und französisch sprechend, sucht Stelle. Auch in dem andern Zweigen der Hotellerie bewandert. Antwort unter Chiffre P. I. 2577 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Koch

jung und willig, sucht auf 15. September Saison- oder Jahresstelle als Commis od. Angestellten-Koch. Gute Referenzen. Gehl. Offerten unter Chiffre JH 22720 Lz an die Schweizer-Annoncen A. G., Luzern.

England

Lernen Sie englisch in 3 Monaten in Margate.

Komfort. Haus. Familien-Anschluss. Kost, Logis und Lehrer \$ 9 per Monat. Ref. Mr. & Mrs. Roberts, Ranson House, 23, Arthur Road, Margate.

Für Wintersaison.

Stelle

für Wintersaison od. Jahresstelle, in grösseres Hotel, als Casseroller od. i. Offizien, oder als angeh. Warenkontrollleur. Offerten an Anton Ledergerber, Hotel Esplanade, Paradise-Lugano.

Hoteliers!

Um mir einen Tausch nach England zu ermöglichen, suche ich Stelle für Engländer als Koch, Kellner od. Sekretär. Ernst Wytenbach, Hotel Montana, Wengen.

On cherche

Jeune cuisinier-chef, ayant fait apprentissage, p. brasserie-restaurant Offres avec références et prétentions sous chiffres H 69282 X Publicitas, Genève.

Tüchtiger Eismeister

mit prima Zeugnissen sucht Stelle auf kommende Winter-Saison. Spricht Deutsch, Französisch, Englisch und ist sehr gut bewandert auf Curving Eisbahn. Offerten unter Chiffre A. R. 2568 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Secrétaire-caissier

et 2^{me} secrétaire ou contrôleur

tous deux Hollandais, âgés de 24 et 32 ans, parlant et correspondant en français, anglais, allemand, hollandais, cherchent emploi. Entrée de suite ou à convenir. Réf. de tout 1er ordre. Offres s. chiffres S. S. 2570 à la Revue Suisse des Hôtels à Bâle 2.

HYSPIA in Bern

die neue Silberpoliermaschine

TAHARA

Mod. 1931

In den Küchenräumlichkeiten des Ausstellungs-Restaurants der Herren Gebr. Koenig im Betrieb zu besichtigen.

WENGER & Co. A. G. DELÉMONT

Il a toujours bon aspect....

aussi le client pousse l'opus les hôtels qui le servent. Ayez donc toujours en stok quel que beaux jambons "forme mandoline" de la maison

Hofler Berne
Dans les bons magasins de comestibles. Nous donnons sur demande des adresses de fournisseurs.

Es wundert sich der Fachmann, und der Laic staunt

das man mittelst unserem interessanten und leichtfasslichen

brieflichen Fern-Unterricht Englisch in 30 Stunden geläufig sprechen lernt.

Unsere ausgebildeten Schüler sind die lebende Reklame

für die Verbreitung der „RAPID-METHODE“.

Lesen Sie die folgenden Original - Anerkennungs-schreiben, deren Hunderte vorhanden sind.

Solche Erfolge beweisen deutlich die **Vorzüglichkeit der „RAPID“-Methode.**

Niemand sollte daher zögern, die nützliche englische Sprache mittelst der „RAPID“-Methode

schnell, leicht und gut zu erlernen!

Sehr geehrter Herr Direktor!
In der Beilage übersende ich Ihnen die letzte Aufgabe zur gefl. Korrektur. Was nun den Kurs und Ihre Methode anbetrifft, haben Sie wirklich gehalten, was sie versprochen hatten. Ich schätze mich glücklich, auf Ihre „Rapidmethode“ aufmerksam gemacht worden zu sein. Es ist wirklich eine Lust zu lernen, da man durch den interessanten Stoff Ihrer „Rapidmethode“ immer aufs neue interessiert wird. Ich kann sie nur bestens empfehlen und werde es auch tun, wo sich eine Gelegenheit zeigt. Mit freundlichem Gruss zeichnet hochachtend
A. G., Restaurateur in Grünenmatt.

Geehrter Herr Direktor!
Ich möchte nicht ermgangeln, Ihnen für Ihre Bemühungen meinen verbindlichst. Dank auszusprechen und finde Ihre Englisch-Methode wirklich verblüffend. Mit vorzüglicher Hochachtung verbleibe Ihr
H. B., Hotelsekretär in Disentis.

Sehr geehrter Herr Direktor!
Bin mit meinem Lehrkurs zu Ende und danke ich meiner Kollegin, die mir die „Rapidmethode“ geraten hat, denn dieselbe ist wirklich zu empfehlen. Sie hat den richtigen Namen, denn es geht rapid vor sich, was bei uns Hotelangestellten eine wichtige Sache ist. Ich werde Ihre Methode bei Gelegenheit gerne empfehlen. Hochachtungsvoll grüsst
Frl. A. F. in Islikon.

Sehr geehrter Herr Direktor!
Anliegend übersende ich Ihnen meine letzte Aufgabe zur gefl. Korrektur. Was Ihre verordnete „Rapidmethode“ für Englisch anbetrifft, so kann ich Sie meiner grössten Zufriedenheit versichern. Der Erfolg, den ich aus Ihren 30 Lektionen zog, ist gegen Erwartung gut ausgefallen. Kleiner Zeitaufwand, sehr leichtfasslich und grosser Lernerfolg sind die drei Ideale Ihrer „Rapidmethode“. Indem ich Ihnen nochmals meinen aufrichtigsten Dank darbringe, grüsst Sie Ihr ergebener Schüler
A. R. in Seftigen.

Sehr geehrter Herr Direktor!
Teile Ihnen höchlichst mit, dass ich mit Ihrer „Rapidmethode“ sehr zufrieden bin. Ich war erstaunt, wie Sie die englische Sprache so leicht und rasch in meinen Köpfen setzen konnten, der am Anfang gar keine Ahnung vom Englischen hatte. Es tut mir nur leid, dass unser Lehrkurs schon beendet ist, denn Ihre Lektionen hatten so einen Reiz zum Lernen, dass ich jedesmal mit Sehnsucht auf die folgenden wartete. Überhaupt kann ich nur sagen, dass Ihre „Rapidmethode“ sehr leichtfasslich und lehrreich ist, so dass ich dieselbe allen, die Englisch lernen wollen, nur aufs wärmste empfehlen kann. — Mit vorzüglicher Hochachtung
F. T., Liffiter, Truns.

Sehr geehrter Herr Direktor!
Soeben habe ich Nachricht erhalten, dass ich nach Kanada gehen kann und ich bin froh, dass vor meiner Abreise der englische Lehrkurs beendet ist. Ich kann Ihnen schreiben, dass Ihre „Rapidmethode“ eine vorzügliche ist. Ich bin mit derselben sehr zufrieden und kann diese Methode jedermann mit gutem Gewissen empfehlen. Es sollte niemand nach Amerika oder Kanada auswandern, ohne vorher die englische Sprache erlernt zu haben und da haben Sie gerade mit Ihrer „Rapid-Methode“ für Auswanderer den Nagel auf den Kopf getroffen. — Nochmals herzlichen Dank für Ihre Mühe, verbleibe ich hochachtend
Fr. R., Ponte-Campavosto.

Sehr geehrter Herr Direktor!
Beiliegend übersende ich Ihnen die letzte Aufgabe zur gefl. Korrektur. Gleichzeitig gestatte ich mir, Ihnen für Ihre Mühe meinen besten Dank auszusprechen, denn Sie haben auch wirklich gehalten, was Sie versprochen! Meine anfängliche Abneigung der englischen Sprache gegenüber hat sich dank Ihrer leichtfasslichen und unterhaltenden Methode in das Gegenteil verwandelt. Ich kann daher Ihre „Rapidmethode“ Interessenten nur aufs beste empfehlen. Mit vorzüglicher Hochachtung grüsst
W. W., Zürich.

Interessenten erhalten die vollen Namen obiger Brietschreiber.

Garantie für Lernerfolg!

Wir garantieren, dass jeder Schüler bei etwas Fleiss nach Absolvierung des Lehrkurses von 30 Stunden Englisch sprechen, lesen und schreiben können wird. Falls dies nicht erreicht wird, verpflichten wir uns, den Schüler unentgeltlich weiter zu unterrichten, bis derselbe ganz zufrieden ist.

Die Direktion der Spezial-Schule für Englisch-„Rapid“, Luzern Nr. 8.
Man verlange Prospekt gegen Rückporto von der „Rapid-Schule“ für Englisch in Luzern, Nr. 8.

Bei Bedarf in

SITZMOBELN UND TISCHEN

für Restaurants, Cafés, Speiseäle etc. - Verlangen Sie die erstklassigen u. preiswürdigen Schweizerfabrikate der

A.-G. MOBELFABRIK HORGEN-GLARUS IN HORGEN

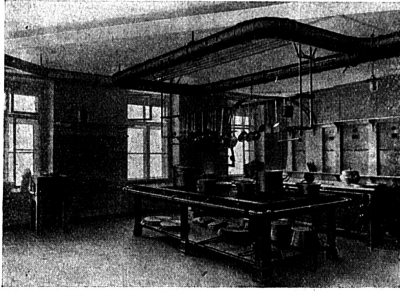
Ättestes schweizer. Unternehmen für die Herstellung gesägter u. gebogener, sog. Wiener-Möbel

1000 weitere Anerkennungs-schreiben mit voller Adressen-Angabe zur Verfügung

Die „Rapidmethode“ ist kein Buch zum Selbstunterricht, sondern brieflicher Unterricht mit Aufgabeb-Korrekturen.

Ventilations-Anlagen

für Gesellschafts- und Speisesäle, Küchen und Keller
in Hotels, Restaurants und Sanatorien



erstellen nach bestbewährten Konstruktionsarten

Wanner & Co. A.-G. Horgen

Spezialfabrik für Ventilatoren und lufttechnische Anlagen

Trinkt Schweizer Wein!

Er muß gut und preiswert sein!

Wenden Sie sich vertrauensvoll an den
**Verband ostschweizer land-
wirtschaftl. Genossenschaften**
(V. O. L. G.) Winterthur

Lagerkeller 15000 Hekto

Fruits et Légumes frais Fruits secs

Tous les articles de la saison
Expéditions rapides

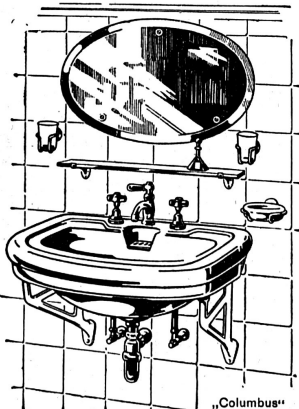
Trullas & Cie, S. A., Genève
Téléph.: Mont-Blanc 63-79 - Adr. télégr.: Trullas-Genève
Succursale à Lausanne
Téléphone 23-378

Ihr Hotel ist stets besetzt

wenn Sie in Ihren Zimmern Waschtische
mit fließendem temperiertem Wasser haben

BAMBERGER, LEROI & CO., ZÜRICH

Aktien-Gesellschaft
Fabrik sanitärer Einrichtungen



„Columbus“

Votre hôtel sera toujours au complet

si les lavabos avec eau courante et tem-
pérée sont installés dans toutes vos chambres

BAMBERGER, LEROI & CO., ZÜRICH
Société Anonyme
Fabrication d'appareils sanitaires

Pinervin-Elfen-Badebalsame

als Badesätze für

Fichtenblut-, Fichtenmilch-, Lavendel-, Rosen-,
Rainfarren-, Pfefferminz-Bäder etc.



wirken in vielen Fällen
belebend, erfrischend
u. nervenberuhigend.
Sie verleihen eine samt-
weiche, geschmeidige
Haut und gesunden,
ruhigen Schlaf.

Flasche à 10 Bäder Fr.
3.25 und Flasche à 2 Bä-
der Fr. 1.-

Überall erhältlich, wenn
nicht, bei

A. Kleger
St. Gallen



Die Marke des Kenners

Konservenfabrik

Eugen Lacroix & Co. A.-G.
Frankfurt am Main-Niederrad

Zu beziehen durch die schweizer Comestibles-Geschäfte

AL BORNHÖR



FABRIKANTEN STÜSSY & CO. ZÜRICH
AKTIENGESELLSCHAFT



Hier, in dieser kleinen Stöpselflasche

sitzt der wahre Jakob.

Sie enthält die aus Orangen-Schalen destil-
lierte reine Essenz, die dem Getränk jenes
unübertreffliche Aroma verleiht, das Naran-
jina*) selbst vor frischem Fruchtsaft aus-
zeichnet.

Naranjina*)

Reiner Saft baumreifer Orangen

würde vielleicht nicht so ausgezeichnet munden,
wenn dem Fruchtsaft nicht einige Tropfen
dieser wundervollen Schalen-Essenz beigegeben
würden. Das wissen die Spanier genau, deshalb
geben Sie zu jeder Flasche Naranjina*) noch
eine kleine Stöpselflasche Schalen-Essenz.
Naranjina*) wird in Valencia hergestellt und
nur in Originalflaschen verkauft. Wir senden
Ihnen gerne kostenlos eine kleine Flasche zur
Probe.

*) spricht Naranchina

Generalvertretung für die Schweiz:

LINDENMANN & Co.
Manessestrasse 78 / ZÜRICH

Telefon 36.710

Berücksichtigt bei Euren Einkäufen stets die Inserenten der „Schweizer Hotel-Revue“

Sie werden doch vorziehen!



Waschseide
Kunstseidenreps
Baumwolle
Halbleinen

Indanthren vorgefärbt u. bedruckt

Der waschbare grosse Vorhang ist für das Hotel doch das Hygienische und
Zweckmässige + Wir bieten Ihnen reiche Auswahl in wohl durchdachten
modernen Dessins auf ausgesuchten Grundstoffen + Neuartig im Material,
gediegen in den Farbenzusammenstellungen + Fließender Fall, wundervoll
zeichnend im Fensterlicht + Verlangen Sie bitte unverbindl. Vorschläge!

NEUHAUSER & CIE. ST. GALLEN
TELEPHON 4.47